

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

RAOUL 3E14034, notaire à St Chély d'Apcher, du 7/3/1650 au 23/10/1653, AD Lozère, par Claude Guerrier

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9772	1653/06/21	Acc.	La Fage St Julien	ABOLENC Marguerite BONNEFOY Pierre BRUN Jean	Pour éviter procès, Marguerite ABOLENC comme administratrice des biens de Pierre BONNEFOY son fils de + Bernard BONNEFOY d'une part et Jean BRUN en son nom et celui de Guillaume BRUN son fils et mari d'Agnès BOULET fille de + Pierre se sont accordés suite à une obligation de 63l. consentie le 07/11/1642 par le dit + Bernard BONNEFOY envers le dit + Pierre BOULET, obligation assortie de l'hypothèque de deux champs. La dite ABOLENC subroge son fils lequel s'engage à payer au dit bRUN la somme dûe.	
9614	1651/09/21	T	St Chély d'Apcher	ABOLENC Marguerite plus agée	établit sa sépulture au couvent des religieux de St François de la ville. Lègue : à Agnès BOULET sa nièce fille de + Pierre et de Marguerite ABOULENC, 200l.; à Bertrand BOULET son neveu 30l.; institue Marguerite BOULET sa filieule et nièce, fille des dits + Pierre BOULET et Marguerite ABOULENC, son H.U.	la testatrice fille de + Jean
9786	1653/08/13	Acc.	St Chély d'Apcher	ADVIGNOL Jeanne ADVIGNOL Vidal	il y eut procès intenté par + Jean MICHEL et Jeanne ADVIGNOL contre + Cécile DAUNIS vve de + Jean ADVIGNOL concernant le paiement du reste de la dot de la dite Jeanne, cette dernière a souhaité reprendre la dite instance, arrêtée par le temps, contre Mre Vidal ADVIGNOL prêtre et tuteur de Cécile et Marguerite ADVIGNOL, ses nièces héritière de + Jacques ADVIGNOL époux de Marguerite CAILA. Les dits Jeanne ADVIGNOL et Mre Vidal ADVIGNOL son frère ont estimé de bonne foi le reste de la dot à 100l. et une robe, que le dit Mre ADVIGNOL s'engage à payer.	signé (V) ADVIGNOL
9781	1653/08/09	V	St Chély d'Apcher	ADVIGNOL Jeanne BALDET Jean	Jeanne ADVIGNOL vve de Jean MICHEL vend à Jean BALDET un champ contenant une cestérée de terre pour 60l.	
9791	1653/10/03	V	Albaret Ste Marie	ALBEPAR Etienne PITIOT Pierre, couturier	Etienne ALBEPAR vend à Pierre PITIOT de la Garde un bois contenant 6 cartonnées de terre plus une "buge" contenant 4 cartonnées de terre et un champ de 6 cartonnées de terre, le tout pour 100l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9742	1652/12/14	V	St Chély d'Apcher	ALBET Antoine, bourgeois CHALVET Jacques jeune, bourgeois	Sieur Antoine ALBET vend à Sieur Jacques CHALVET jeune, un petit pré situé aux Bessons contenant une charretée de foin, pour 75l.	mention de Bernard GRAS ayeul du dit ALBET signé : ALBET, CHALET
9639	1651/11/27	Q	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	ALBUISSON Antoine GRAVEJAT Pierre	Antoine ALBUISSON confesse avoir reçu de Pierre GRAVEJAT mari d'Isabeau ALBUISSON fille de + Jean et de Claude BUFFIER 160l., à savoir : 105l. contenues au C.M. du 27/08/1632 par + Me J. VALENTIN entre Jean POULALHON et la dite Claude BUFFIER la dite somme procédant des droits légitimes du dit ALBUISSON suivant le contrat passé avec le dit + Jean ALBUISSON son frère et 55l. des légitimes intérêts.	
9762	1652/05/12	V	St Chély d'Apcher	ALBUISSON Pierre CHASTANG Jacques, bourgeois	Pierre ALBUISSON d'Espouzolles vend à Sieur Jacques CHASTANG un champ contenant 4 cartonnées de terre pour 14l.	signé CHASTANG
9585	1651/05/08	V	St Chély d'Apcher	ALBUISSON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre ALBUISSON d'Espouzolles vend à Me Jacques MICHEL sa part d'un pré contenant une charretée de foin et d'un jardin (partagés avec les hoirs de + Jean ALBUISSON) pour 85l. annulant une obligation de 58l.	signé MICHEL cf : 1351
9607	1651/08/08	CM	St Chély d'Apcher	ALHIER Antoine BOULET Cécile	Antoine ALHIER plus vieux, fils de Sieur Benoît ALHIER, maréchal, et de + Gonette SABATIER d'une part et Cécile BOULET fille de Sieur Jacques BOULET et de Catherine PRADAL d'autre. Le dit BOULET père constitue à sa fille dot de 500l., 2 couverture, 4 linceuls, dont 300l. serviront à acquitter Me Jean COLOMB, prêtre, d'une obligation due par Benoît ALHIER. le dit Benoît ALHIER fait donation à son fils de la moitié de ses biens sous réserve d'usufruit	présence d'Antoine BOULET frère de la future. Signé : A. ALHIER, B. ALHIER, J. BOULET cf : 9636
9636	1651/11/07	Q	St Chély d'Apcher	ALHIER Benoît et Antoine BOULET Jacques, marchand	Benoît et Antoine ALHIER père et fils, confessent avoir reçu de Sire Jacques BOULET 100l., 2 couverture et 4 linceuls en moins de la dot constituée à Cécile BOULET femme du dit Antoine	signé : ALHIER, ALHIER cf : 9607

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9456	1650/05/28	Don.	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise RICOU Pierre	Françoise ALHIER vve de Jean RICOU, sachant que Pierre RICOU est en instance de se marier avec Agnès BRUN fille d'Isaac de Serverette, fait en faveur du mariage donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve des fruits sa vie durant	
9591	1651/06/01	CM	Aumont Aubrac	ALLO André BOUCHARD Marguerite	André ALLO de Nozières, fils de + Jean et d'Isabeau MARQUES d'une part et Marguerite BOUCHARD du Moulin de Titula, fille de + Charles et d'Arlande BOUCHARENC, assistée de Jean BOUCHARD son frère, d'autre. Jean BOUCHARD frère de la future lui constitue dot de 360l., une couverture, deux linceuls, la dite dot contenant le leg fait par + Charles BOUCHARD en son T. par Me MOUSSIER. la dite Arlande BOUCHARENC fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens sous réserve d'usufruit sa vie durant. De même la dite Isabeau MARQUES fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens	
9435	1650/05/02	Q	Arzenc d'Apcher (Courbepeire)	AMOUROUX Marguerite BOUSSUGE Jean	Marguerite aMOUROUX vve d'Antoine BOIGES confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE 116l. que le dit BOUSSUGE s'est engagé de payer par contrat ci-dessus	cf : 9431
9446	1650/05/23		St Chély d'Apcher	ARBOUZES (d') Jean, marchand CHASTAND André, marchand	Me Jean d'ARBOUZES confesse avoir reçu de Me André CHASTANG son beau-père 200l., 2 linceuls, un plat, 2 assiettes, une écuelle d'étain, en moins de la dot constituée à Isabeau CHASTANG femme du dit d'ARBOUZES en son C.M. par moi notaire..	cf: 1744 signé : DARBOUZE, A. CHASTANG
9681	1652/03/29	Q	St Chély d'Apcher	ASTIER Jean, tisserand JANOLIER Jean	Jean ASTIER confesse avoir reçu de Jen, JANOLIER (?) son beau-frère, 3l. pour fin et entier paiement des 18l. du leg fait par + Catherine JOUVE à Jeanne JOUVE sa sœur et femme du dit ASTIER, en son T. par Me HERMET.	
9507	1650/11/01	Tra.	La Fage St Julien (Recoules)	ASTRUC Antoinette ASTRUC Guillaume	Antoinette ASTRUC vve de Jean TALLON transporte à Guillaume ASTRUC son frère sa part de succession de + Antoine ASTRUC leur frère décédé "an intestat", pour la somme de 30l.	
9577	1651/05/01	Q	St Chély d'Apcher (?) Aumont Aubrac	ATGIER Pierre FOURNIER Jean et BRUNET Balthazard	Pierre ATGIER confesse avoir reçu de Jean FOURNIER et Balthazard BRUNET de Chancelades 20l. pour le terme échu à Pâques dernier de la dot de Jeanne BRUNET femme du dit ATGIER	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9776	1653/06/22	Q	St Chély d'Apcher	AURIAC Catherine ALBUISSON Benoît	Catherine AURIAC vve de + Pierre SARRAZIN vivant marchand, confesse avoir reçu de Benoît ALBUISSON fils de + Jean d'Espouzolles, 74l. pour principal et intérêts de la somme obtenue de la Cours de Nimes par le dir + SARRAZIN des hoirs du dit + ALBUISSON	
9495	1650/10/02	V	Fau de Peyre (Vareilles)	AURIAC Jean AURIAC Jean	Jean AURIAC fils de + Pierre, vend à Jean AURIAC second du nom son frère, un pré contenant deux charretées de foin pour 120l. payées en bétail.	
9682	1652/04/07	Arr.	St Chély d'Apcher Rimeize	AVIGNENT Jacques, bourgeois BERTHOUX Daumier	Jacques AVIGNENT fermier de la métairie que Vidal RAMADIER à au Mazel paroisse de Rimeize, sous-arrente à Daumier BERTHOUX (?) du Mazel la dite métairie	signé AVIGNENT
9471	1650/07/25	Tra.	LaGage Montivernoux St Chély d'Apcher	BARDON Jean CONORTON Pierre, notaire	Me Vitalis MICHEL, lieutenant du juge de St Chély ayant devant Me CONORTON acheté à Jean ROUDIERE de la Fage un pré de 8 charretées de foin dit le guérou, pour 460l. avec faculté de rachat de 8 années; le dit Sieur MICHEL par contrat du 02/01/1650 à vendu à Jean BARDON second du nom, fils de + Pierre de Grandviala, le dit pré plus un autre pré dit la goutille pour 870l. Par ailleurs Me Pierre CONORTON premier consu! de la ville a acquis de Jean ROUDIERE la faculté de rachat. En conséquence Jean BARDON transporte à Me CONORTON ses droits sur le pré gueyrou moyennat le paiement par me CONORTON au Sieur MICHEL ou au Sieur du ROC de 460l.	signé CONORTON cf: 1720
9744	1653/01/23	V	les Bessons (la Rouveire)	BARLET Claude et BROS Pierre MARQUES Jacques	Claude BARLET et Pierre BROS belle-mère et beau-fils vendent à Jacques MARQUES un champ contenant 3 cartonnées de terre pour 11l.	
9524	1651/01/01		Prunières Rimeize	BARRES Guinet, tisserand CHASSANIC Jean	Guinet BARRES d'Apcher, mari de Jeanne JALBAR, confesse avoir reçu de Jean CHASSANIC du Cayres 8l. en liquidation de la part revenant à la dite Jeanne du leg fait par + François JALBAR à + Jean JALBAR père de la dite Jeanne.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9551	1651/02/21	Q	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Jean, tisserand DALMAS Pierre, couturier	Jean BESSEYRE confesse avoir reçu de Me Pierre DALMAS son beau-père 60L. pour reste et entier paiement des 200l. contenues au C.M. du dit BESSEYRE avec Isabeau DALMAS du 10/01/1644 par moi notaire.	cf : 419 mention d'Isabeau BESSEYRE sœur du dit Jean signé DALMAS
9590	1651/05/29	Q	Les Bessons	BEYRE Antoine SARRUT Pierre	Antoine BEYRE de Combret, mari d'Agnès SALGUES confesse avoir reçu de Pierre SARRUT de Lisle, mari de Marie SALGUES, 50l. en moins de la dot de la dite Agnès constituée par Jean SALGUES fils et son père	
9553	1651/03/05	Acc.	La Fage St Julien (Chaulhac)	BEYRE Marguerite CHARBONNIER Bernard	Marguerite BEYRE vve de Jean BOULET au nom de son enfant et Bernard CHARBONNIER au nom de Jean CHARBONNIER son père s'accordent pour mettre fin au procès existant entre eux et concernant la conduite de l'eau nécessaire à un pré du dit CHARBONNIER.	
9489	1650/09/13	Q	St Chély d'Apcher	BEZ Jean, tanneur et BOUDON Antoine, teinturier BRASSAC Antoine	Suite à l'ordonnance des officiers ordinaire de St Chély du 05/09/1650, Jean BEZ et Antoine BOUDON confessent avoir reçu d'Antoine BRASSAC fils et héritier de + Jean; marchand, 160l. dont le dit + BRASSAC était engagé envers le dit BEZ par contrat du 02/08/1647	signé : BERC, BOUDON, BRASSAC cf : 1396
9790	1653/09/00	V	St Chély d'Apcher	BIGNOT Marguerite MANHE Jean	Marguerite BIGERON vve d'Etienne SAVOYE vend à Jean MANHE de sarroul une "buge" contenant 6 cartonnées de terre pour 12l.10s.	
9764	1653/06/01	V	St Chély d'Apcher (Sarroul)	BIGNOT Marguerite MANHE Jean	Marguerite BIGNOT vve d'Etienne SAVOYE vend à Jean MANHE la moitié d'un champ pour 18l.	
9490	1650/09/14	Acc.	La Fage Montivernoux (Grandviala)	BIRON Jean BIRON Jean	Il y a accord entre Jean BIRON père et Jean BIRON fils pour régler les obligations du père envers le fils qui découlent d'un contrat par Me HERMET réglant la répétition de dot de + Guillaumette BRESCHET femme de Jean BIRON père et mère du fils.	
9431	1650/04/26	V	Arzenc d'Apcher (Courbepeire)	BOIGES Antoine BOUSSUGE Jean	Antoine BOIGES vieux vend à Jean BOUSSUGE vieux un pâturage contenant 10 cartonnées de terre pour 131l. dont 116l. À payer à Marguerite AMOUROUX vve d'autre Antoine BOIGES du dit lieu	cf : 1624, 9435

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9666	1652/02/28	V	Termes Fournels	BOISSONNADE Jacques SEGUY Bernard	Jacques BOISSONNADE du Cheylar vend à Bernard SEGUY de Montaleyrac un champ au lieu de Montaleyrac contenant 10 cartonnées de terre plus un pâturage et bois contenant 20 cartonnées de terre, le tout pour 60l.	
9452	1650/05/26	Acc.	St Chély d'Apcher	BOISSONNADE Jean, maréchal BRUN Vidal	Procès a été introduit par Vidal BRUN contre les hoirs de + Antoine BONNEFOY et de + Pierre BOYER pour divers obligations se montant à 94l. et un cestier de blé, consenties par les dit + Antoine BONNEFOY et Pierre BOYER, par Antoine BONNEFOY dit Tourrandeau et par + Jeanne BONNEFOY vve du dit BOYER. Pour mettre fin au procès Jean BOISSONNADE père de Philippe BOISSONNADE et de + Jeanne BONNEFOY a baillé au dit BRUN 70l. et lui subroge la moitié de l'hypothèque consentie par + Antoine BONNEFOY dit Guillermet de la Fage St Julien en faveur du + BOYER premier mari de la dite + Jeanne BONNEFOY sur un champ.	
9732	1652/10/18	Q	Fau de Peyre Les Bessons	BOISSONNAT Blaise BOUCHARENC Etienne	Blaise BOISSONNAT de Salèles confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC de Treidos 6l. en moins du contrat par moi notaire entre Anne MONTEIL mère du dit BOISSONNAT et Jeanne BLANC femme du dit BOUCHARENC	
9586	1651/05/19	Q	Fau de Peyre Les Bessons	BOISSONNAT Claude BOUCHARENC Etienne	Claude BOISSONNAT de Salèles confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC de Treidos, mari de Jeanne BLANC 6l. contenue au contrat entre Anne MONTEIL mère du dit BOISSONNAT et la dite Jeanne BLANC.	
9638	1851/11/26	Q	Fau de Peyre Les Bessons	BOISSONNAT Claude BOUCHARENC Etienne	Claude BOISSONNAT de Salèles confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC de Treidos, mari de Jeanne BLANC 6l. contenue au contrat entre Anne MONTEIL mère du dit BOISSONNAT et la dite Jeanne BLANC.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9647	1651/12/27	Q	La Fage St Julien Le Malzieu	BONNEFOY Antoine BOISSONNADE Jean, maréchal	Antoine BONNEFOY dit Tourrandou de la Fouillarade confesse avoir reçu de Jean BOISSONNADE comme père et administrateur des biens de Philippe BOISSONNADE et de + Jeanne BONNEFOY fille et héritière de + Antoine BONNEFOY de la Fage. La dite somme pour la valeur de 2 robes, 2 couvertures et un cestiers de blé de la constitution faite par le dit + Antoine à Guillaumette BONNEFOY sa fille et femme du dit Antoine dit Tourrandou, en son C.M. par moi notaire.	mention de Delphine PAGES ayeule de la dite Philippe BONNEFOY.
9668	1652/03/08	T	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Antoine, marchand	institue sa sépulture en l'église paroissiale, chapelle de St Côme et de St Damien. A Antoine et Jean BONNEFOY ses fils, à chacun 100l.; à Claude BONNEFOY sa fille 120l.; institue Marguerite SAINT FLOUR sa femme son H.U.	
9428	1650/04/21	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	BONNEFOY Antoine, marchand YTIER Antoine, NOZEYRETTE Guillaume, TUFFERY Jean	Me Antoine BONNEFOY vend à Antoine YTIER, Guillaume NOZEYRETTE et Jean TUFFERY habitants de la Rouveire, un champ sis à la Rouveire de 6 à 7 cartonnées de terre pour 16l.	signé BONNEFOY
9516	1650/11/27	V	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Antoine, marchand FOURNIER Jean, bachelier	Me Antoine BONNEFOY vend à Sieur Jean FOURNIER, procureur d'office de la ville, un champ et bois pour 52l.	signé : FORNIER, BONNEFOY
9529	1650/01/22	CM	La Fage St Julien	BONNEFOY Jean BONNEFOY Marie	Jean BONNEFOY d'Aubuges fils de + Vidal et de Gonnelle MOURGUE d'une part et Marie BONNEFOY du Puech del Mont fille de + Barthélémy et d'Astruge MAGNOT assistée de Jean MAGNOT son ayeul maternel et tuteur, d'autre. La dite Astruge MAGNOT remet à sa fille l'entière hérédité du + Barthélémy BONNEFOY selon son T. par Me MICHEL, en outre la dite MAGNOT fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens sous réserve pour les futurs mariés de l'entretenir et la nourrir sa vie durant en leur maison et de lui donner une pension annuelle.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9473	1650/07/28	Acc.	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNEFOY Jean BOULET Antoine	le 08/04/1645 Jean BONNEFOY dit Citron du Puech del Mont a consenti vente pour 5 ans, à Sieur Pierre BRESCHET marchand de St Chély de deux charretées de foin à prendre sur deux prés sis au Puech del Mont. Par contrat d'échange du 08/04/1647 entre le dit BRESCHET et Antoine BOULET fils de + Antoine, le dit BOULET se trouve subrogé au dit BRESCHET. Un litige étant apparu entre les dits BONNEFOY et BOULET suite à ces contrats, un accord est trouvé entre les parties pour mettre fin aux poursuites engagées, moyennant le vente par le dit BONNEFOY au dit BOULET d'un pré dit le chabasson et la faculté accordé au dit BOULET de récupérer le dit pré d'ici 5 ans moyennat le paiement de 66l.	signé BOULET
9684	1652/04/16	CM	St Chély d'Apcher Chastel (15)	BONNEFOY Jean SABATIER Catherine	Jean BONNEFOY fils de Mathieu et de + Catherine CHEVALIER d'une part et Catherine SABATIER de la Besseyre, fille de Guillaume et de + Gabrielle JOURDAIN d'autre. La dite SABATIER s'esqt constituée dot de tous ses biens maternels soit 100l., plus 40l. qui lui sont dûes par Antoinette SABATIER sa soeur sur la rémission de la succession de + Catherine BARTHONIER leur ayeule. Le dit Guillaume SABATIER constitue à sa fille 80l. Le dit Mathieu BONNEFOY se départit en faveur de son fils de l'usufruit qu'il a sur un pré à la Fouillarade venant de la dot de sa + femme, plus la jouissance pour 5 année de la moitié de son jardin	signé G. SABATIER
9763	1653/05/24	Q	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNEFOY Jean FOSES Pierre et Jean	Jean BONNEFOY d'Aubuges confesse avoir reçu de Pierre et Jean FOSSES père et fils du moulin de Finet 60l. en moins de la dot constituée à Delphine FOSSES femme du dit BONNEFOY en son C.M. par moi notaire.	
9749	1653/02/13	Q	Albaret le Comtal	BONNEFOY Marguerite DURANT Jean	Marguerite BONNEFOY de la Bastide, vve d'Etienne DURANT, en son nom et comme administratrice de ses enfants (a reçu de) Jean DURANT fils et héritier d'autre Jean DURANT 9l. En moins du leg fait au dit + Etienne DURANT par le dit + Jean DURANTson père en son T..	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9637	1651/11/10	Sub.	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNEFOY Pierre MICHEL Vitalis, bachelier	Pierre BONNEFOY de Lacham fait rémission à Me Vitalis MICHEL lieutenant du juge de la ville de l'acquisition, faite par Antoine BONNEFOY son père de + François BOUCHARENC dit Parrel du dit Lacham, de la moitié d'un champ contenant 6 cartonnées de terre, pour 50l.	signé MICHEL
9622	1651/10/12	Acc.	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	BONNET Anne GONTIER Vidal et PARENT Antoinette	demoiselle Anne BONNET vve et héritière fiduciaire de + Sieur Jacques MICHEL bourgeois, d'une part et Vidal GAUTIER et Antoinette PAREN mariés de la Bastide ont liquidé la somme obtenue par la dite demoiselle contre les dits mariés par décret du 15/02/1650 des officiers ordinaire de Montaleyrac, soit 2211.19s. et le temps du paiement les dits mariés seront tenus envers la dite demoiselle à payer annuellement 13l.17s.	signé BONNET
9642	1651/12/01	Q	St Chély d'Apcher Mazerac (15) ?	BONNET Gabrielle DUFOUR Pierre, chirurgien	Gabrielle BONNET vve de + Jean GARDELLE confesse avoir reçu de Me Pierre DUFOUR 25l. en moins du leg testamentaire fait par + Antoine BONNET beau-père du dit DUFOUR aux enfants de la dite Gabrielle	l'acte incomplet une page semble manquante.
9712	1652/08/09	V	St Chély d'Apcher	BONNET Gabrielle SOLLIER Pierre, marchand	Gabrielle BONNET vve de + Jean GARDELLE vend à Pierre SOLLIER un chazal de maison au faubourg de la ville et jardin pour 180l. dont 90l. payées à Me Vitalis de MICHEL pour plus grande somme que la dite BONNET lui doit.	signé MICHEL
9435	1650/05/01	V	Les Bessons (la Rouveire)	BONNET Guillaume CETTE Antoine	Guillaume BONNET vend à Antoine CETTE son beau-frère partie de l'étage haut de sa maison joignant celle du dit CETTE, pour 6l.	
9733	1652/10/29	V	St Chély d'Apcher	BOSSE Vidal, charpentier GRIMAL Jean, marchand	Vidal BOSSE natif d'Apcher, vend à Jean GRIMAL, résidant à Apcher un pré d'une charretée de foin, un champ de 6 cartonnées de terre et un autre de 2 cartonnées, plus un jardin, le tout pour 180l.	signé GRIMAL

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9544	1651/02/19	Don.	Les Bessons	BOUCHARD Béatrix NOZEYRETTE Jacques	Beatrix BOUCHARD vve de Jean NOZEYRETTE ue Cros en considération du futur mariage de Jacques NOZEYRETTE son fils avec Jeanne GUIONNET lui fait donations de tous ses biens sous réserve de la nourrir et l'entretenir sa vie durnt et de se charger de ses honneurs funèbres.De plus le dit NOZEYRETTE devra payer à Catherine et Anne NOZEYRETTE ses soeurs non mariées, à chacune 30l. et à autre Catherine NOZEYRETTE femme de Pierre ST FLOUR 5s. ainsi qu'à Isabeau NOZEYRETTE femme de Guillaume BONNET et à Vidal NOZEYRETTE.	
9543	1651/02/17	Q	St Chély d'Apcher	BOUCHARD Claude BOYER Astorg	Claude BOUCHARD confesse avoir reçu d'Astorg BOUCHARD son beau-père 12l. En moins de la dot de Jeanne BOYER femme du dit BOUCHARD.	
9714	1652/08/24	Tra.	Rimeize ST Chély d'Apcher	BOUCHARD Jean MICHEL Claude, bourgeois	Jean BOUCHARD dit REVERSAT natif de Combret et habitant le ROUCHAT transporte à Sieur Claude MICHEL sa part de la répétition de dot de + Jeanne GUIONNET sa mère sur les biens ayant appartenus à + Jean BOUCHART dit d'Espagne son père, pour 35l.	signé MICHEL
9780	1653/07/03	Obl.	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Jean MILHE Jean, hoste	Jean BOUCHARENC de Bonnafon confesse devoir à jean MILHE 105l. en solde de tous les comptes qu'ils ont ensemble.	
9535	1651/02/12	CM	Les Bessons	BOUCHARENC Jean MATHIEU Marguerite	Jean BOUCHARENC de la Rochette, fils de + Pierre et de Jeanne EBLE d'une part et Marguerite MATHIEU de Bonnafon, fille de Pierre et de Marguerite RAMADIER d'autre. Le dit MATHIEU a constitué dot à sa fille de 550l., une robe, un cotillon..... la dite EBLE remèt à son fils l'entière hérédité reçue de + Pierre BOUCHARENC en son T. par moi notaire plus lui donne 1/3 de tous ses bien sous réserve des fruitss.	
9486	1650/08/18	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Jeanne MICHEL Vitalis	Jeanne BOUCHARENC fille de + Jean de Treidos, assistée de Jean et Pierre BOUCHARENC ses oncles du dit lieu, vend à Me MICHEL Vitalis bachelier en droit et Lieutenant du juge de St Chély la faculté et pacte de rachat de la vente faite par + Jean BOUCHARENC père de Jeanne à Antoine TALLON d'un pré contenant six charretées pour 74l. dont la dite Jeanne était débitrice pour plusieurs obligations de son + père.	cf : 9589

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9693	1652/05/14	Don.	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Madeleine	Madeleine BOUCHARENC fille de + Vidal et de + Catherine COULOMB fait donation à cause de mort à Jeanne BOUCHARENC sa sœur de tous ses biens et droits à charge de lui rendre les honneurs funèbres et de donner à Antoinette BOUCHARENC autre sœur, femme de Jean FROMENT sa meilleure robe, à Madeleine FROMENT leur fille et sa filleule son colier, de la toile et 5 linceuls, à Antoine BOUCHARENC plus jeune son frère son coffre, à Noël BOUCHARENC autre frère tout l'habillement de leur + père, à Catherine COULOMB sa tante une robe de sa + mère,	
9755	1653/04/27	Sub.	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Pierre MICHEL Claude, bourgeois	Pierre BOUCHARENC dit Delrieu de Treidos subroge en ses droit Sieur Claude MICHEL à l'achat fait par le dit BOUCHARENC à Jean BOUCHARD dit d'Espagne pour 13l.	signé MICHEL
9636	1651/11/06	Q	Les Bessons	BOUCHARENC Pierre RIMEIZE Jean	Pierre BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean RIMEIZE son beau-père 28l. en moins de la dot constituée à Imberte RIMEIZE sa femme.	
9444	1650/05/16	Q	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	BOUDON Antoine, marchand teinturier BOUSSUGE Jean et MOURGUES Laurent	Me Antoine BOUDON confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE et Laurent MOURGUES de la Pagerie 280l. dont le dit BOUSSUGE était engagé envers le dit BOUDON par contrat du 19/10/1649 par moi notaire	signé : BOUDON, MOURGUES cf : 1687
9449	1650/05/24	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	BOUDON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Rimeizenc vend à sieur Jacques MICHEL un pâturage sis au dit Rimeizenc plus un escousson de pâturage pour 27l.	signé MICHEL
9501	1650/10/20	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	BOUDON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Rimeizenc vend à sieur Jacques MICHEL un pré contenant une charretée de foin, plus un champ de trois cartonnées deterre, pour 100l. annulant entre autre une obligation du 25/06/1648	cf : 1530 signé MICHEL
9727	1652/09/29	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOULET Durand MICHEL Claude, bourgeois	Durand BOULET de Veyres vend à Sieur Claude MICHEL une "buge" au dit lieu pour 15l.	signé MICHEL

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9603	1651/07/26	Don.	Albaret le Comtal	BOULET Jacques, prêtre GALHARDON Jacques, tisserand	Dans le contrat d'accord du 31/03/1648 entre Me Jacques BOULET docteur en théologie et Antoine BOULET son frère marchand, il était porté vente au Sieur Pierre BRESCHET d'un pré pour 350l. ont le dit BRESCHET avait payé à Catherine BOULET nièce du dit Jacques 150l. et que les 200l. restante serait réservée au dit Jacques. A cette cause fait donation à Jacques GALHARDON son neveu de ces 200l. lequel GALHARDON a confessé les avoir reçu du dit BRESCHET.	signé GALHARDON, BOULET cf 1502
9659	1652/01/23	Don.	Albaret le Comtal St Chély d'Apcher	BOULET Jacques, prêtre GALHARDON Marguerite	Me Jacques BOULET docteur en théologie, curé d'Albaret le Comtal, archiprêtre de Javols, fait donation à Marguerite GALHARDON sa nièce, femme d'Antoine BOUCHARENC de la maison haute qu'il a dans l'enclos de la ville, rue Droite, et des meubles qui s'y trouvent, et qui confronte la maison basse donnée à la dite GALHARDON en son C.M., sous réserve d'en conserver la jouissance sa vie durant.	signé BOULET
9606	1651/07/31	Acc.	La Fage St Julien	BOULET Jean BROS Marguerite	Pour mettre fin au procès existant, il y a accord entre Jean BOULET et Marguerite BROS vve de Jean BOULET de Chaulhac concernant le leg de 30l. fait au dit + BOULET par + Jeanne POULALHON sa mère dans la domation qu'elle a faite au dit BOULET de la Fage devant Me CAZALEDES le 12/12/1623.	
9686	1652/04/18	Obl.	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOULET Jeanne et RUAT Pierre MICHEL Claude, bourgeois	Jeanne BOULET et Pierre RUAT mère et fils de Treisos, confessent devoir à Sieur Claude MICHEL 100l., dont 75l. que le dit MICHEL a payé pour le dit RUAT à Vidal GASTAL et Catherine RUAT mariés à Chaudesaigues	signé MICHEL cf : 9611
9688	1652/04/18	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOULET Jeanne et RUAT Pierre MICHEL Claude, bourgeois	Jeanne BOULET et Pierre RUAT mère et fils de Treidos, vendent à Sieur Claude MICHEL une "bugè et bournade" contenant 10 cartonnées de terre, sise à Combret, pour 10l.	signé MICHEL
9737	1652/11/22	Q	La Fage St Julien	BOURRIER Jean BRASSAC Vidal	Jean BOURRIER de Recoules confesse avoir reçu de Vidal BRASSAC son beau-père du Viala, 156l. en moins de la constitution faite à Philippe BRASSAC femme du dit BOURRIER	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9499	1650/10/20	CM	la Fage St Julien	BOURRIER Jean BRASSAC Philippe	Jean BOURRIER de Recoules, d'une part et Philippe BRASSAC du Viala fille de Vidal et de + Isabeau PINHEDE d'autre. Le dit Vidal BRASSAC constitue dot à la dite Philippe 1000l. Ainsi que le coffre et les robes ayant appartenus à sa + mère.	présence de Jean BRASSAC oncle de la future et de Jean BOURRIER, tailleur, frère du futur..
9631	1651/10/27	Q	La Fage St Julien	BOURRIER Jean BRASSAC Vidal et Antoine	Jean BOURRIER de Recoules mari de Philippe BRASSAC, confesse avoir reçu de Vidal et Antoine BRASSAC père et fils du Viala, 300l., 3 robes, un coffre en moins de la dot constituée à la dite Philippe.	
9634	1652/10/31	Q	La Fage St Julien	BOURRIER Jean BRASSAC Vidal et Antoine	Jean BOURRIER de Recoules mari de Philippe BRASSAC, confesse avoir reçu de Vidal et Antoine BRASSAC père et fils du Viala, 300l. en moins de la dot constituée à la dite Philippe.	répétition de l'acte 9631
9794	1653/10/07	T	St Chély d'Apcher (Brassac)	BOUSSUGE Jean	à Isabeau BOUSSUGE sa fille femme de Jean VIGIER de Sarroul 5s.; à Jean, autre Jean et encore autre Jean BOUSSUGE ses fils plus jeunes, à chacun 30l.; à Jeanne BOURCIER sa femme une pension annuelle si elle ne peut vivre en commun avec son héritier; institue Jean BOUSSUGE son fils aîné son H.U.	
9533	1651/02/05	Q	La Fage St Julien Le Malzieu	BOYER Jean BOISSONNADE Jean, maréchal	Jean BOYER plus jeune confesse avoir reçu de Jean BOISSONNADE 15l. pour entier paiement du leg fait au dit BOYER par + Pierre BOYER son frère.	
9538	1651/02/13	CM	Arcomie Albaret Ste Marie	BOYER Pierre RAOUL Marguerite	Pierre BOYER fils de + Jean et de + Jeanne CHASTANG d'une part et Marguerite RAOUL d'Arfeuille, fille de + Mathieu et de Jeanne VALENTIN d'autre. La dite Marguerite RAOUL s'est constituée dot de tous ses biens et Jean RAOUL son frère et héritier ndu dit + Mathieu lui constitue la somme de 300l. De même Jean RAOUL second du nom donne à sa soeur un cestier de seigle et Guillaume RAOUL aussi frère lui donne 10l.	signé (J)RAOUL cf : 9682
9682	1652/04/08	Q	Arcomie	BOYER Pierre RAOUL Marguerite	Pierre BOYER confesse avoir reçu de Marguerite RAOUL sa femme, 150l., une vache, qu'elle s'était constituée de son chef en son C.M. De même le dit BOYER confesse avoir reçu de Jean RAOUL second du nom un cestier de blé et de Guillaume RAOUL 10l.	signé J. RAOUL cf : 9538

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9549	1651/02/20	CM	Les Bessons	BRASSAC Antoine REVERSAT Jeanne	Antoine BRASSAC fils de + Antoine et de Claude BRUN d'une part et Jeanne REVERSAT fille de + Jean et de + Agnès EBLE d'autre. La dite Jeanne REVERSAT, majeure, s'est constituée dot de tous ses biens paternels et maternels.	
9712	1652/07/21	Q	St Chély d'Apcher	BRASSAC Antoine, marchand AURIAC Catherine	Antoine BRASSAC confesse avoir reçu de Catherine AURIAC sa belle-mère 425l. en moins de la constitution faite à Marguerite SARRAZIN femme du dit BRASSAC en son C.M. par Me CONORTON	signé BRASSAC
9618	1651/10/08	Acc.	La Fage St Julien	BRASSAC Jean CHABANON Pierre	par obligation du 19/11/1640 devant Me BRUGEYRON, + pierre BRASSAC était engagé envers Jean BRASSAC jeune, son frère du Viala, de 65l. Et plusieurs cestiers de blé. Accord est trouvé entre Pierre Chabanon mari d'Antoinette BRASSAC fille et héritière du dit + Pierre et Jean BRASSAC pour régler la dite obligation évaluée en principal, dépens et intérêt à 120l. que le dit CHABANON s'engage à payer.	
9438	1650/05/03	V	St Chély d'Apcher (Sarroul)	BRASSAC Jean PONSONNAILLE Jean	Jean BRASSAC vend à Jean PONSONNAILLE un petit jardin au dit lieu, contenant deux boisseaux, pour 25l.	présence d'Etienne PONSONNAILLE frère de l'acquéreur. Signé BRASSAC
9635	1651/11/05	Tra.	St Chély d'Apcher	BRASSAC Jean et Guillaume BRASSAC Jean	Jean et Guillaume BRASSAC frères d'Espouzolles, le dit Jean marié à Rimeize; transporte à autre Jean BRASSAC leur frère aîné d'Espouzolles tous leurs droits sur les biens délaissés par + Jean BRASSAC leur père, pour la somme de 15l.	
9632	1651/10/30	Obl.	La Fage St Julien	BRASSAC Vidal et Antoine GRAS de Bernard	Vidal et Antoine BRASSAC père bêt fils du Viala confessent avoir consenti obligation à Messire Bernard de GRAS, seigneur et baron de Linhac, conseiller du Roi, 300l.	
9628	1651/10/23	Q	Les Bessons	BRESCHET Jean MATHIEU Catherine et BOUCHARENC Jean	Me Jean BRESCHET fils de + Claude, natif de la Védrine et demeurant à Aubenas confesse avoir reçu de Catherine MATHIEU et Jean BOUCHARENC mère et fils de la Védrine, 12l. en moins du contrat de vente existant entre-eux.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9627	1851/10/21	V	Les Bessons	BRESCHET Jean BOUCHARENC Jean et MATHIEU Catherine	Jean BRESCHET fils de + Claude originaire de la Védrine vend à Jean BOUCHARENC de la Védrine, fils de + Barthélémy et à Catherine MATHIEU sa mère un chazal de maison et un petit jardin ainsi qu'un autre jardin et un escousson de pré, le tout pour 72l.	
9643	1651/12/19	T	St Chély d'Apcher	BRESCHET Pierre, marchand	institue sa sépulture en l'église des RR.PP. Cordeliers de la ville auxquels il lègue 20l. A Jeanne BRESCHET sa fille, femme de Pierre AYRAL d'Espalion 5s.; à Jeanne BRESCHET son autre fille, femme de Philippe SARRAZIN 5s.; à Marguerite BRESCHET sa fille 2000l.; à Pierre BRESCHET son fils 2000l.; institue Marguerite BOUDON sa femme administratrice de ses biens à condition de vivre avec son héritier et à défaut lui lègue 2000l. et son habitation; institue Antoine BRESCHET son fils aîné son H.U.	
9736	1652/11/05	Q	St Chély d'Apcher	BROS Pierre SOLLIER Pierre, marchand	Pierre BROS fils de + Jean et de + Isabeau SOLLIER, résidant au lieu des Vans en Vivarais (?) confesse avoir reçu de Pierre SOLLIER son oncle 12l. pour sa part sur la maison des Ebuges ayant appartenu à la dite + Isabeau SOLLIER.	
9472	1650/07/26	V	St Chély d'Apcher (Sarroul)	BRUN Guillaume FOURNIER François, laboureur	Guillaume BRUN fils de + Guillaume vend à François FOURNIER une maison de deux étages, couverte de paille, avec jardin pour 230l. dont 150l. seront à payer par le dit FOURNIER à Me Christophe MICHEL, sieur du Roc, pour solde d'un contrat entre le dit BRUN et le sieur du ROC passé le 26/10/1646 par Me ALBET.	
9583	1651/05/06	V	Rimeize St Chély d'Apcher	BRUN Jean, bourgeois AVIGNENT Jacques, bourgeois	Sieur Jean BRUN du Rouchat, procureur juridictionnel de le terre de le baronnie de Peyre et Marchastel, vend à Sieur Jacques AVIGNENT, un escousson deux bois contenant au total 7 cartonnées de terre, un champ de 14 cartonnées deterre, un champ d'une cesterée, le tout moyennant 60l.	signé : BRUN, AVIGNENT
9715	1652/08/24	Q	Arcomie (Tibiron)	BRUNEL Cécile BRUNEL Jean	Cécile BRUNEL confesse avoir reçu de Jean BRUNEL son frère 200l., une robe et 20louis ldont le dit BRUNEL était obligé envers sa sœur par le rémission faite à son frère de ses biens et droits contenue au C.M. du 04/07/1649 du dit BRUNEL et de Jeanne BRASSAC par moi notaire.	cf : 1642

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9488	1650/08/24	Q	Arcomie La Fage St Julien	BRUNEL Jean FOURNIER Antoine	Jean BRUNEL de Tibiron confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de Recoules 40l. En moins de la dot constituée à Jeanne BRASSAC femme du dit BRUNEL.	
9624	1651/10/18	Q	St Just (15) Bacon	BRUNEL Jean LONGERON Jean	Jean BRUNEL du Recoux confesse avoir reçu de Jean LONGERON de Goury 45l., deux linceuls, en moins de la dot constituée à Agnès TEISSEDRE sa femme, dans son C.M. par Me BERG (Montchanson).	
9726	1652/09/24	Q	Arcomie La Fage St Julien	BRUNEL Jean FOURNIER Antoinr	Jean BRUNEL de Tibiron confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de Recoules 20l. et une robe en moins de la dot constituée à Jeanne BRASSAC femme du dit BRUNEL.	
9672	1652/03/10		St Chély d'Apcher	CAILA Jacques, prêtre BOUSSUGE Jean	accord de permutation de terrains entre Me Jacques CAILA docteur en théologie et Jean BOUSSUGE de Brassac agissant au nom de Jeanne BOURCIER sa femme.	signé CAILA
9690	1652/05/01	Acc.	Fournels Bacon l'Eglise	CAPRON Catherine et ODOUL Jean CHALVET Vidal	Pour éviter procès, Catherine CAPRON vve de Pierre ODOUL de la Fraissinière et Jean ODOUL son fils trouvent accord avec Vidal CHALVET dit Filhon et les hoirs de + Jean CAPRON sur les droits que pourrait prétendre la dite Catherine CAPRON sur les biens du dit + Jean CAPRON son père, moyennant 36l. que la mère et le fils confessent avoir reçu.	Vidal CHALVET mari de Marguerite GOUDON tutrice d'un enfant de + Jean CAPRON.
9721	1652/09/04	Q	St Chély d'Apcher Le Malzieu	CAZALEDES Charles, praticien CAZALEDES Cécile	Me Charles CAZALEDES confesse avoir reçu de demoiselle Cécile CAZALEDES sa belle-mère, vve de Sieur Guillaume OLLIER bourgeois, par les mains de Me Michel ASTRUC, docteur en médecine du Malzieu, 89l.15. du terme échu de la constitution faite à demoiselle Claude OLLIER sa femme. Somme à déduire de la somme contenue au contrat de vente d'une maison sise au Malzieu au dit CAZALEDES fait par sa belle-mère devant Me DUCROS.	signé : CAZALEDES, ASTRUC
9611	1651/09/14	Q	Albaret Ste Marie (la Garde)	CAZALEDES Jean, praticien CAZALEDES Etienne, marchand	Me Jean CAZALEDES confesse avoir reçu de Me Etienne CAZALEDES son frère, 100l. en moins du contrat de rémission de 21/04/1646 par Me DUCROS	
9706	1652/06/28	Q	Rimeize (Chassignoles)	CERTO Bernard GRIMAL Etienne	Bernard CERTO confesse avoir reçu d'Etienne GRIMAL son beau-frère 40l. en second paiement de la constitution de Jeanne GRIMAL femme du dit CERTO dans son C.M. apr moi notaire.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9483	1650/08/07	CM	Fau de Peyre La fage St Julien	CHABANON Pierre BRASSAC Antoinette	Pierre CHABANON du Chambon, fils de Jean d'une part et Antoinette BRASSAC fille de + Pierre et de + Jeanne CONSTANT assistée de Vidal BRASSAC son oncle et tuteur, de Me Jean SAINT FLOUR apothicaire, son cousin, de Marguerite BONNEFOY son ayeule et de Jean BRASSAC son oncle, d'autre. la dite Antoinette BRASSAC s'est constituée dot de tous ses biens et le dit futur promet d'apporter 400l.	
9723	1652/09/15	CM	St Chély d'Apcher	CHALVET Durand, maçon ENJALVIN Marguerite	Durand CHALVET d'une part et Marguerite ENJALVIN fille de + Me Antoine ENJALVIN maréchal et de Catherine MALGEYRIER d'autre. La dite MALGEYRIER constitue dot à sa fille de 375l., 2 linceuls. Sieur Antoine ALBET bourgeois donne à la future 20l. y compris 9l. que Marguerite GRAS sa mère avait donné à la future	
9704	1652/06/24	Sub.	St Chély d'Apcher Fournels	CHALVET Jacques, bourgeois BOSQUET François	Jacques CHALVET en son nom et celui de Jean CHALVET son père subroge François BOSQUET d'Aubars leurs droits suite à la vente faite sous faculté de rachat le 15/01/1654 par Pierre MURET, la dite subrogation faite pour 150l.	signé : CHALVET cf : 9649
9652	1652/01/17	T	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques, vieux, bourgeois	institue sa sépulture en l'église des RR.PP. Cordeliers de la ville auxquels il lègue 20l. A me Jean POUGET, bourgeois, son neveu, 100l.; à Hélix POUGET femme de Me Antoine HERMET 10l.; aux enfants de + Me Antoine POUGET 10l.; à Jeanne CHALVET femme de François TUFFERY 40l.; à Béatrice BIGNET sa femme la maison dite de Pouschard dans l'enclos de la ville plus différents meubles, vaisselle, robes, blé..... et 300l. ; institue Sieur Jean CHALVET son neveu son H.U. sous réserve de rendre l'hérité à Sieur Jacques CHALVET fils aîné du dit Jean	signé CHALVET
9515	1650/11/26	Sub.	Maurines (15)	CHASSANG Pierre CHASSANG Pierre	Pierre CHASSANG dit Guizard, de la Fauge subroge en ses droits Pierre CHASSANG son beau-frère de Morsanges à la vente assortie de conditions de rachat de 4 ans, faite par Guillaume CHASSANG dit Pitot de Morsanges d'une partie de pré contenant une charretée de foin, la dite subrogation faite pour 30l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9769	1653/06/16	CM	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	CHASTANG Antoine MICHEL Marguerite	CHASTANG Antoine des Gouttes, fils de Pierre et d'Anne CHARDIERE d'une part et Marguerite MICHEL fille de + Jean et de Jeanne ADVIGNOL assistée de Me Vidal ADVIGNOL prêtre, son oncle, d'autre. La dite ADVIGNOL constitue dot à sa fille 500l. compris les legs à la dite MICHEL par + Mathieu ADVIGNOL plus jeune, son oncle, et par + Cécile TALON vve du dit Mathieu, plus 2 robes, un cotillon. La dite MICHEL s'est constituée de son chef 300l. que + Me André ADVIGNOL apothicaire de Mende lui a donné et que Sieur Jean MICHEL bachelier, mari en secondes noces de Jacqueline MASSADIER vve en premières noces du dit + André ADVIGNOL, lui apayé. De même le dit Pierre CHASTANG fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens et la dite Anne CHARDIERE du tiers des siens sous réserve d'usufruit leurs vie durant	signé CHASTANG
9487	1650/08/19	Don.	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	CHASTANG Catherine BARTHELEMY Pierre	Catherine CHASTANG vve de Jean BARTHELEMY fait donation à Pierre BARTHELEMY son fils de tous ses biens et droits sous réserve d'être nourrie et entretenue sa vie durant par son fils et de lui versé une pension annuelle de 20 cartons de blé et de payer à Etienne BARTHELEMY son frère 36l. ainsi qu'à Pierre et Jean BRASSAC ses frères utérins,	
9670	1652/03/10	Cod.	St Alban sur Limagnole (la Rouveire)	CHASTANG Claude	le 24/01/1648 Claude CHASTANG a fait son T. devant moi notaire et voulant qu'après son décès catherine TALON sa femme ne soit dépourvue d'aliments, le dit CHASTANG donne et lègue à la dite TALON 3 cestiers annuels de blé et 9l., une chemise chaque année et une robe tous les 3 années, ainsi qu'un étage dans sa maison. De même le dit CHASTANG lègue à François et Barthélémy CHASTANG ses fils, à chacun 100l. et veut que le surplus du contrat du 24/01/1648 ait son plein et entier effet.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9673	1652/03/12	Cod.	St Alban sur Limagnole (la Rouveire)	CHASTANG Claude	Claude CHASTANG dit Chastanhou ayant fait codicile le 10/03/1652, reconnaissant que le dit codicile est préjudiciable à Jean CHASTANG son fils aîné, qu'il a suffisamment doté François et barthélémy CHASTANG ses fils par leurs C.M., et que Catherine TALON si elle lui survivait a de quoi se nourrir et entretenir de son chef, en conséquence le dit Claude CHASTANG casse et révoque le dit codicile et confirme la donation faite au dit Jean CHASTANG en son C.M.	
9674	1652/03/12	Q	St Chély d'Apcher St Alban sur Limagnole	CHASTANG François CHASTANG Jean	François CHASTANG confesse avoir reçu de Jean CHASTANG son frère de la Rouveire 20l. en moins de la somme constituée à son C.M.	
9446	1650/05/24	Don.	Fau de Peyre	CHAULHAC Antoinette BONNEFOY Pierre	Antoinette CHAULHAC vve de + Jean BONNEFOY du Chambon bien que dans le C.M. de Pierre BONNEFOY, son fils aîné, avec Jeanne PAGES, la dite CHAULHAC eut remis à son fils l'hérédité de + Jean BONNEFOY son père et lui ai fait donation de la moitié de tous ses bien, confirme la dite donation et de plus lui fait donation de tous ses biens sous la réserve d'une pension sa vie durant et d'un coin de maison, de même la dite CHAULHAC réserve 400l., 2 robes, une vache pleine et deux brebis pour chacune de ses deux filles : Catherine et Isabeau BONNEFOY, et 80l. pour chacun de ses sept fils : Jean, Antoine, Pierre, autre Jean, autre Pierre, autre Antoine et Guillaume.	
9741	1652/11/30	Tra.	St Chély d'Apcher (Derbouzes)	CHAUSSE Agnès et BORNE Claude CHAUSSE Jean	Agnès CHAUSSE et Claude BOURNE mère et fille transportent à Jean CHAUSSE fils de + Jean tous les biens et droits pouvant leur appartenir des hérités de + Jean CHAUSSE, de + Marguerite POULALHON mère de la dite Agnès, de + Marguerite CHAUSSE nièce de la dite Agnès, ainsi que de + Jean et Jeanne FOURNIER frère et soeur utérins de la dite Agnès, le tout pour 120l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9725	1652/09/22	Q	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	CHEVALIER Jean SOLLIER Pierre, marchand	Jean CHEVALIER de Recoules confesse avoir reçu de Pierre SOULIER 100l. Que +Me Jean CHEVALIER curé d'Aumont avait donné au dit Jean CHAVALIER son frère en son C.M. avec + Madeleine REVERSAT par Me MICHEL, ainsi que 50l. léguées par le + Me Jean CHEVALIER à son frère en son T. par Me OUVRIER (Rieutort). Le dit Pierre SOLLIER agissant comme mari de Marguerite CHEVALIER héritière du dit + Me Jean CHEVALIER.	
9736	1652/11/13	Obl.	St Chély d'Apcher	CHEVALIER Louis CHEVALIER Anne	Louis CHEVALIER confesse devoir à Anne CHEVALIER sa sœur 23l. pour vrai et réel prêt et pour ce hypothèque un champ dont la dite Anne aura jouissance tant que son frère sera débiteur..	
9701	1652/06/18	Acc.	La Fage St Julien	CHEVALIER Pierre CHEVALIER Jean	accord est fait entre Jean CHEVALIER et Pierre CHEVALIER frère de Recoules. Le dit Jean CHEVALIER reconnaît être débiteur envers son frère de 77l. suite à obligation du 09/12/1630 par moi notaire. N'ayant pas les moyens de payer cette somme le dit Jean hypothèque au dit Pierre un pièce et sa part échue de + Me Jean CHEVALIER d'Aumont, après le partage des biens de + Pierre CHEVALIER leur père.	
9519	1650/12/09	Acc.	Albaret le Comtal	CHEYLAR Jean et BOUSSUGE Jeanne BOUSSUGE Jean	Accord est trouvé pour éviter procès entre Jean CHAYLAR ety Jeanne BOUSSUGE mariés di Vialar et Jean BOUSSUGE frère de la dite Jeanne de la Pagesie concernant les biens délaissés par + Beatrix CHALVET leur mère et le reste de dot de la dite Jeanne. Pou tout solde le dit Jean BOUSSUGE s'engage à paer au dit Jean CHEYLAR 60l.	signé CHEYLARE
9583	1651/05/04	Q	St Chély d'Apcher	CHOPIN Mathieu, marchand VIGAN Pierre, marchand	Sieur Mathieu CHOPIN confesse avoir reçu de Sieur Pierre VIGAN son beau-frère 550l. suite au contrat d'obligation consenti par + Pierre VIGAN et Jean VIGAN père et fils en faveur du dit CHOPIN	signé VIGAN
9720	1652/09/02	Q	St Chély d'Apcher	CHOPIN Mathieu, marchand VIGAN Pierre, marchand	Me Mathieu CHOPIN confesse avoir reçu de Pierre VIGAN son beau-frère 824l. contenues au contrat d'obligation co, sentie par le dit CHOPIN à Sieurs Pierre et Jean VIGAN ayeul et père du dit Pierre le 29/04/1647 par Me CONORTON, ainsi que 120l. Que le dit CHOPIN avait payées pour une obligation dûe par Jean VIGAN son beau-père.	signé VIGAN

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9793	1653/10/05	Q	St Just (15)	CONNORT Jean GOURDON Jean	Jean CONNORT de Ragefraise Confesse avoir reçu de Jean GOURDON de Chizolet 180l. en moins de plus grande somme comprise au contrat entre les parties deavnt Me BIGNOT (Faverolles)	
9434	1650/04/29	Sub.	St Chély d'Apcher	CONORTON Jean, bourgeois MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieur Jean CONORTON subroge à sieur Jacques MICHEL premier consul, l'obligation du 10/03/1645 deavnt Me BONNEFOY, de 52l. à lui consenti par Etienne PROUZET d'Espouzolles, la dite subrogation faite pour même somme.	signé CONORTON, MICHEL
9739	1652/11/28	V	St Chély d'Apcher	CONSTANT Bertrand, docteur en droit et CONSTANT Jacques, prêtre MICHEL (de) Vitalis, bachelier	Me Bertrand CONSTANT et Me Jacques CONSTANT vendent à Me Vitalis de MICHEL, lieutenant du juge de la ville, un pré sis à Rimeize et contenant 12 à 15 charretées de foin, pour 850l.	signé : CONSTANT, CONSTANT, MICHEL
9427	1650/04/19	V	St Chély d'Apcher	Consuls de la ville BOUDON Raymond et Antoine, teinturiers	Sieur Jacques MICHEL docteur en droit et Me Georges PEYNES consuls de la ville, assistés de sieur Pierre PANAFIEU bourgeois, de sieur Jean FOURNIER bachelier et procureur d'office, de sieur Jean POUGET bourgeois et de Me Antoine DECAMP teinturier, leurs conseillers, vendent à Me Raymond et Antoine BOUDON père et fils, deux petits escoussons contre laquelle vente les dits BOUDON s'engagent à remettre à neuf le pont Servant partant du faubourg supérieur pour aller à Billières.	signé : Michel, PANAFIEU, FOURNIER, POUGET, DECAMP, BOUDON, BOUDON
9505	1650/10/23	Q	Albaret le Comtal	CORBIERE Jean BOUSSUGE Jean	Jean CORBIERE de la Fraissinède, mari d'Agnès BOUSSUGE confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE son beau-frère de la Pagerie, héritier de + Jean BOUSSUGE son père, 15l. léguées à la dite Agnès par le + Jean en son T. du 24/03/1649 par Me CONORT et règle avec son beau-frère les comptes existant entre le dit CORBIERE et son + beau-père dont la portion de succession appartenant à le dite Agnès suite au décès de Béatrix CHALVET sa mère.	
9800	1653/10/21	Q	St Laurent de Muret Fau de Peyre	COUDERC Jean CHASTANG Pierre et Antoine	Jean COUDERC de Lablatteconfesse avoir reçu de Pierre et Antoine CHASTANG père et fils, 441l.16s., une vache et son veau, deux couverture, une robe, en moins de la constitution faite à Jeanne CHASTANG femme du dit COUDERC en son C.M. par Me JAROUSSE	signé : COUDERC, CHASTANG

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9674	1652/03/14	Tra.	St Chély d'Apcher	COULET Pierre MATHIEU Pierre	Pierre COULET fils de + Pierre et de + Guillaumette MATHIEU transporte à Pierre MATHIEU son oncle tout ce qu'il lui est échu de la succession de + Guillaumette MATHIEU ainsi que de + Hilaire COULET son frère décédé ab intestat, plus ce qu'il pourrait prétendre des biens de + Catherine CHALVET son ayeule maternelle le tout pour 270l.	signé MATHIEU
9679	1652/03/22	T	St Chély d'Apcher	COULOMB Catherine	instituée sa sépulture au couvent des RR.PP. Cordeliers de la ville. A Antoine BOUCHARENC plus vieux son fils et à Antoinette BOUCHARENC sa fille femme de Jean FROMENT, à chacun 5s.; à autre Antoine BOUCHARENC plus jeune son fils 15l.; à Noëlle BOUCHARENC sa fille 15l.; à Vidal BOUCHARENC son mari, habitation en sa maison; istituée Jeanne et Marguerite BOUCHARENC ses filles, par égale portion, ses H.U..	
9641	1651/12/01	T	St Chély d'Apcher	COURDESSE Jeanne	à Marguerite et Madeleine MIALHANES ses filles, à chacune 15l.; à Jean MIALHANES son fils 30l.; instituée Antoine MIALHANES son mari, son H.U.	
9460	1650/06/11	V	Albaret Ste Marie	COURTAREL Catherine ATRAZIC Pierre	Catherine COURTAREL vve de Jean VANEL vend à Pierre ATRAZIC partie d'une maison, haut et bas, pour 135l.	
9700	1652/06/02	Q	Rimeize St Chély d'Apcher	CRUEYZE Guillaume et Antoinette, GARDELLE Guillaume BRASSAC Jean	Guillaume et Antoinette CRUEYZE père et fille, et Guillaume GARDELLE fils de la dite Antoinette, tous de Chassignoles, confessent avoir reçu de Jean BRASSAC de Sarroul, beau-frère du dit GARDELLE, 100l. En moins de la dot constituée à Marguerite BRASSAC en son C.M. par moi notaire.	cf : 9639
9595	1651/07/06	Q	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	DALMAS Pierre, couturier BARDON Jean	Me Pierre DALMAS confesse avoir reçu de Jean BARDON 163l. en moins des 600l. l'inscrite au contrat de vente du 12/12/1649 entre les parties.	signé DALMAS cf : 1715
9709	1652/07/05	Q	St Chély d'Apcher	DARBOUZE Jean, marchand CHASTANG André, marchand	Me Jean DARBOUZE confesse avoir reçu de Me André CHASTANG son beau-père 200l. et une couverture, en moins de la constitution faite à Isabeau CHASTANG en son C.M. par moi notaire.	signé DERBOUZE cf : 1744

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9658	1652/01/22	Q	St Chély d'Apcher	DAVID Jean et CELERIN Gonette, DAVID Raymond DALMAS Pierre, couturier	Jean DAVID et Gonette CELERIN mariés ainsi que Raymond DAVID leur fils confessent avoir reçu de Me Pierre DALMAS 90. promises au C.M. entre le dit Raymond et Catherine DALMAS	signé : R. DAVID, DALMAS cf. 9650
9691	1652/05/01	Q	St Chély d'Apcher	DAVID Jean et Raymond, couturiers DALMAS Pierre, couturier	Jean et Raymond DAVID père et fils, confessent avoir reçu de Pierre DALMAS, par les mains de Jean BARDON de la Fage Montivernoux, 210l. pour entier paiement de la constitution faite à Catherine DALMAS sa fille.	signé DALMAS, R. DAVID cf : 9650
9540		CM	St Chély d'Apcher	DAVID Raymond, couturier BOUCHARD Marguerite	Raymond DAVID fils de Jean et de Gonnette CELORIN d'une part et Marguerite BOUCHARD du Moulin de Titula, fille de + Charles et de Arlande BOUCHARENC, assistée de Jean BOUCHARD son frère,d'autre. La dite Arlande BOUCHARENC fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens, à prendre après son décès. Jean BOUCHARD constitue dot à sa soeur de 420l., une couverture, deux linceuls. De même Jean DAVID et Gonnette CELORIN font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens, sous réserve de demeurer avec les futurs époux.	présence de Jean BOUCHARENC de la Védrine. Signé R. DAVID
9650	1651/01/16	CM	St Chély d'Apcher	DAVID Raymond, couturier DALMAS Catherine	Raymond DAVID fils de Me Jean aussi couturier et de Gonnette CELORIN d'une part et Catherine DALMAS fillz de Me Pierre DALMAS couturier et de + isabeau de FIZAMEY (?). Le dit Pierre DALMAS constitue à sa fille dot de 300l. Compris ce que sa fille pourrait prétendre de la succession de sa + mère et de + Henri de FIZAMEY son oncle. De même Me Jean DAVID et Gonette CELORIN font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous réserve des fruits leurs vies durant.	signé R. DAVID cf. 9658, 9691
9699	1652/05/27	V	St Chély d'Apcher	DECAMP Antoine, teinturier PAYEN Georges, marchand	Me Antoine DECAMP vend à Me Georges PAYEN un champ contenant 3 cartonnées de terrepour 15l.	signé DECANS
9521	1650/12/28	Q	St Chély d'Apcher	DELRANC Pierre, tisserand BOISSIER Guillaume, travailleur	Pierre DELRANC confesse avoir reçu de Guillaume BOISSIER 45l. suite à obligation du 20/10/1649 consentie par le dit BOISSIER à Jeanne ALHIER femme du dit DELRANC.	cf : 1689

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9517	1650/12/06	Acc.	St Chély d'Apcher	DELRANC Pierre, tisserand DELRANC Barthélémy	Accord est trouvé pour éviter procès entre Jean et Barthélémy DELRANC fils de + Pierre et de + Antoinette ROUDIL concernant une maison couverte de paille au faubourg inférieur de la ville, occupée par le dit Barthélémy et revendiquée par le dit Jean comme ayant droit cédé par Isabeau CONORT seconde femme du dit + Pierre DELRANC à qui celui-ci avait réservé la dite maison. Les frères s'accordent pour se partager par moitié la dite maison.	signé (B) DELRANC
9711	1652/07/12	Q	St Chély d'Apcher	DOUBLET Jeanne et Isabeau PANAFIEU Pierre, bourgeois	Jeanne et Isabeau DOUBLET sœurs confessent avoir reçu de Sieur Pierre PANAFIEU les intérêts de la somme de 400l. dont le Sieur PANAFIEU est obligé et 94l. en moins de la somme principale.	signé PANAFIEU
9695	1652/05/26	CM	St Chély d'Apcher	DUMAS Jean, serrurier SOLLIER Jeanne	Me Jean DUMAS fils de Me Pierre DUMAS et de Catherine MICHEL d'une part et Jeanne SOLLIER fille de Sieur Pierre SOLLIER marchand et de Marguerite CHEVALIER d'autre. Le dit Pierre SOLLIER constitue à sa fille dot de 530l., une robe, une couverture et 2 linceuls. les dits Pierre DUMAS et Catherine MICHEL font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit leur vie durant et de demeurer avec les futurs. Pierre CHEVALIER de Recoules, oncle et parrain de la future, lui donne une vache.	cf : 9707
9707	1652/06/28	Q	St Chély d'Apcher	DUMAS Pierre et Jean SOLLIER Pierre, marchand	Pierre et Jean DUMAS père et fils confessent avoir reçu de Pierre SOLLIER 530l. et 2 linceuls contenus au C.M. de Jean DUMAS et Jeanne SOLLIER.	cf : 9695
9617	1651/10/01	Acc.	Termes (Berc)	DURAND François PAGES Etienne et BRUN Jean	Il y avait litige entre François DURANT et Etienne PAGES et Jean BRUN concernant l'exploitation d'un bois. Pour éviter procès accord est trouvé selon lequel le fond dont il est question appartiendra au dit DURANT paiement de , les fruits de la présente année appartenant aux dits BRUN et PAGES.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9525	1651/01/20	Acc.	Nîmes (30) St Chély d'Apcher	DURANTY (de) Etienne CONORTON Jean	Me Barthélémy BOUTELLE procureur spécialement fondé de noble Etienne de DURANTY docteur en médecine de Nîmes, héritier de + demoiselle Bernardine de FABRE son ayeule, femme en première noce de noble Pierre de DURANTY et en secondes d'Isaac DARBOUZES et Jean CONORTON fils et héritier de + CONORTON et donataire d'Antoinette AURIAC sa mère ycelle héritière de + Pierre AURIAC s'accordent sur un litige concernant un ensemble grange, étable et bassecourt sis au faubourg supérieur de la ville, acquis par + guillaume BRUN procureur de + Isaac DARBOUZES de + pierre AURIAC par contrat du 08/08/1610 devant Me VALENTIN. Pour solde le dit CONORTON accepte de payer au dit BOUTELHE 60l.	signé : BOTELHE, CONORTON
9455	1650/05/27	Q	St Chély d'Apcher	DUROC Catherine MURET Pierre, couturier	Catherine DUCROS fille de + Jean et de + Antoinette RAOUL, donataire de Jean DUCROS son frère, confesse avoir reçu de Pierre MURET 50l. comme solde de la vente du 22/10/1647, d'un champ	cf :1422
9749	1653/02/10	Tra.	St Chély d'Apcher	FABRIQUE (de) Marguerite LAFITTE Louis	Marguerite de FABRIQUE vve de + Pierre ALEXANDRE transporte à Louis LAFITTE son beau-fils tout ce qu'elle pourrait prétendre du dit LAFITTE du fait de travaux sur ses bâtiments, moyennant 5l.	
9707	1652/07/01	V	Arzenc d'Apcher (Bez)	FARGES Jean PONSONNAILLE Jean	Jean FARGES vend à Jean PONSONNAILLE un pâturage contenant deux sesterées de terre pour 60l., dont 20l. Sont payée à Me Vitalis de MICHEL pour arriérage de la métairie de Faurges	signé MICHEL
9676	1652/03/15	Q	Arcomie	FARGES Jean RICOU Pierre	Jean FARGES confesse avoir reçu de Pierre RICOU, par les mains de Sieur François RAMPAN bourgeois de St Chély, 490l. en restitution de la dot de Jeanne PITIOT femme en secondes noces du dit FARGES, ainsi qu'une vache et 4 brebis contenues au C.M. entre + Antoine RICOU frère du dit Pierre et la dite Jeanne PITIOT?	le dit Pierre RICOU héritier de son frère Antoine signé RAMPAN

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9750	1653/03/06	Q	St Flour (15) St Chély d'Apcher	FERRANT Denis BOISSIER Guillaume	Me Denis FERRANT au nom de Claire MAZAUDIER sa femme et d'Agnès FERRANT sa fille confesse avoir reçu de Guillaume BOISSIER 30l., à savoir : 3l. léguées par + Agnès MAZAUDIER à Claire MAZAUDIER et 27l. Léguées par la dite Agnès MAZAUDIER à Agnès FERRANT en son T. du 18/09/1648 par Me BONNEFOY,. De plus le dit FERRANT confesse avoir reçu du dit BOISSIER 16l.10s. auxquels ils sont convenu pour tout supplément que la dite Claire MAZAUDIER pourrait prétendre sur les biens de son + père et la succession de + Antoine MAZAUDIER son frère.	signé FERRAND
9767	1653/06/06	T	St Chély d'Apcher (le moulin de Finet)	FOSES Pierre	à Jeanne TESSIER sa femme au cas où elle ne pourrait vivre avec son héritier, 20 cartons de blé annuellement et son habitation; à Pierre FOSSES son fils 150l. à charge de tenir en compte le leg de 42l. qu'il a reçu depuis son mariage des mains de Me Jean RAOUL patricien fils de moi notaire provenant des échanges fait entre le dit Jean RAOUL et le testateur; à Delphine FOSSES sa fille femme de Jean BONNEFOY d'Aubuges 20l. pour la valeur de 2 taureaux promis en son C.M.; institue son fils aîné Jean FOSSES son H.U.	
9436	1650/05/02	Q	St Chély d'Apcher Termes	FOSES Pierre et Jean DURAND Jean	Pierre et Jean FOSSES père et fils du moulin de Finet confessent avoir reçu de Jean DURAND de Chabanette 45l. En moins de la dot constituée à Anne DURAND femme du dit Jean.	
9683	1652/04/10	Obl.	St Chély d'Apcher	FOURNIER Catherine CHARREYRE Jean, marchand	Catherine FOURNIER vve de Me Antoine SAINT FLOUR confesse devoir à Jean CHARREYRE son beau-frère 63l. dont le dit + SAINT FLOUR aurait promis et se serait engagé de tenir quitte le dit CHARREYRE envers + Antoine BONNEFOY beau-fils du dit + SAINT FLOUR	
9753	1653/04/09	V	Rimeize St Chély d'Apcher	FOURNIER Isabeau GRIMAL Jean, marchand	Isabeau FOURNIER de Freissinoux vend à Me Jean GRIMAL un champ contenant 5 cartonnées de terre pour 5l.	signé GRIMAL
9437	1650/05/03	V	Rimeize Les Bessons	FOURNIER Isabeau MALET Pierrz	Isabeau FOURNIER originaire du Chambon de Fau, habitant le Cayres, héritière de + Claude FOURNIER son frère, vend à Pierre MALET un champ sis aux Bessons, acquis par le dit + Claude FOURNIER, pour 25l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9424	1650/04/03	Don.	Prunières St Chély d'Apcher	FOURNIER Isabeau GRIMAL Jean, marchand	Isabeau FOURNIER vve en premières noces de + Jean RICOU charpentier d'Apcher, fait donation à Me Jean GRIMAL de ce qui compose la répétition de sa dot ainsi que de tout ce qu'elle peut avoir de la succession de + Claude RICOU son fils et de + Jean RICOU habitants de la Rouveire.	signé GRIMAL
9485	1650/08/07	Don.	Les Bessons	FOURNIER Jean FOURNIER Pierre	Jean FOURNIER de la Rouveire donne à Pierre FOURNIER son fils marié à Massiliargues, en moins des droits qu'il pourrait prétendre tant sur les biens du dit Jean FOURNIER que sur ceux de Catherine ATRAZIC sa mère, 40l. Payées au moyen du transport que Jacques MARQUES beau-fils du dit Jean FORNIER fait à Pierre FOURNIER son beau-frère de pareille somme à recouvrir de Jean CONSTANT de Treidos suite à obligation du 18/11/1641 par Me MARTIN (Massiliargues)	
9567	1651/04/11	Acc.	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	FOURNIER Jean RUAT Jean	Accord est trouvé entre les parties pour mettre fin au procès pendant entre elles concezrnant des litiges sur des contrat de vente de terres et de bétail. Après avoir fait leurs comptes, le dit RUAT s'engage à payer au dit FOURNIER 12l.	
9599	1651/07/18	Acc.	St Chély d'Apcher	FOURNIER Jean, bachelier COLIN Guillaume, maréchal	Il y a accord et convention entre Me Jean FOURNIER procureur d'office de St Chély et du comté d'Apcher et Me Guillaume COLIN sur la mise à l'égout des eaux pluviales.	signé FORNIER
9645	1651/12/22	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Jeanne MICHEL Vitalis, bachelier	Jeanne FOURNIER fille de + Jean confesse avoir reçu de Me Vitalis MICHEL, lieutenant du juge de la ville, donataire de + Cécilé TALON, 30l. données à la dite FOURNIER dans le contrat de donation fait par la dite TALON en faveur du dit MICHEL le 03/07/1641 par moi notaire. La dite somme de 30l. est prêtée par Jeanne FOURNIER à Barthélémy FOURNIER son frère.	signé : MICHEL, B. FOURNIER
9600	1651/07/22	Acc.	St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal CHASTANG Jean	Il y a accord entre Vidal FOURNIER et Jean CHASTANG fils et donataire d'autre Jean CHASTANG concernant l'égout que le dit Chastang père avait construit pour sa grange au faubourg supérieur se répandant sur le jardin du dit FOURNIER, moyennant certains aménagement et le versement par le dit CHASTANG fils de 35l. au dit FOURNIER.	signé : FOURNIER, CHASTANG

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9470	1650/07/16	Acc.	St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal CHAPUS Crapasy, tisserand	Accord est trouvé entre Vidal FOURNIER fils de Jean marchand et Crapasy CHAPUS, pour mettre fin à procès pendant, moyennant le versement par le dit Chapus de 50l. En deux versements	signé : FOURNIER, CHAPUS
9722	1652/09/08	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal, marchand SOLLIER Pierre	Me Vidal FOURNIER confesse avoir reçu de Me Pierre FOURNIER son beau-père 22l.15s. pour la valeur de la robe et de la couverture contenues au C.M. de Gabrielle SOLLIERfemme du dit FOURNIER.	signé FOURNIER
9587	1651/05/21	CM	St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal, marchand SOLLIER Gabrielle	Me Vidal FOURNIER fils émancipé de Jean FOURNIER dit Comye et de Claude BONNEFOY d'une part et Gabrielle SOLLIER fille de Me Pierre SOLLIER marchand et de Marguerite CHEVALIER d'autre. Le dit SOLLIER père de son chef et celui de sa femme constitue dot à la dite Gabrielle de 500l., un quintal de laine, une robe, une couverture, deux linceuls.... La dite BONNEFOY donne à son fils 100l.	signé Vidal FOURNIER
9588	1651/05/21	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal, marchand SOLLIER Pierre	Vidal FOURNIER fils de Jean confesse avoir reçu de Me Pierre SOLLIER son beau père 500l. plus 30l. pour le valeur du quintal de laine, constituées au C.M. ci-dessus	
9754	1653/04/20	CM	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	FOURNIER Vidal, tisserand SOLLIER Jean	Vidal FOURNIER de Chabanette dils de + Guiot et de + Marguerite DELMAS d'une part et Jeanne SOLLIER de Civeyragol, fille de Jean et de + Jeanne SAINT FLOUR d'autre. La dite Jeanne SOLLIER s'est constituée 60l. de son travail. Le dit Jean SOLLIER a constitué àsa fille 15l.	présence de Pierre FOURNIER frère du futur.
9656	1652/01/22	CM	St Chély d'Apcher	GALHARDON Jacques BERC Gabrielle	Jacques GALHARDON fils de + Jean et de + Catherine BOULET d'une part et Gabrielle BERC Fille de + Jacques et d'Isabeau BOUCHAD d'autre. La dite Isabeau BOUCHARD constitue dot à sa fille l'étage et le galetas au desssus de la maison haute où elle habite sis rue Droite du faubourg supérieur, un lit, un coffre, un dresoir, une couverture, deux robes.....plus 32l. dûes par Jean BOUCHARD son frère (l'une des robes devant être payée par Etienne autre frèrede la dite Isabeau). De même Me Jacques BOULET curé d'Albaret le Comtal et archiprêtre de Javols donne à Jacques GALHARDON son neveu 100l.	signé GALHARDON

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9429	1650/04/22	Sub.	St Chély d'Apcher	GALIN Jacques, bourgeois MICHEL Jacques, docteur en droit	Me Jacques GALIN subroge sieur Jacques MICHEL, premier consul de la ville, son beau frère, à l'acquisition faite en 1647 par le dit GALIN de Me Etienne POUGET d'Espouzolles d'un champ contenant 20 cartonnées de terre, la dite subrogation faite pour 67l.	signé GALIN, MICHEL
9443	1650/05/15		St Chély d'Apcher	GALIN Jacques, bourgeois GRIMAL Jean	accord de permutation de terrains entre les parties	signé GALIN, GRIMAL
9637	1651/11/09	Q	Blavignac La Fage St Julien	GALNIER Antoine ASTRUC Guillaume	Antoine GALNIER confesse avoir reçu de Guillaume ASTRUC son beau-frère de Recoules 21l. En moins de la dot constituée à Catherine ASTRUC sa femme.	
9453	1650/05/27	Q	La Fage Montivernoux (Recoules)	GARDELLE André BOURRIER Jean	André GARDELLE confesse avoir reçu de Jean BOURRIER jeune tant pour lui que pour son frère Jean BOURRIER couturier, 36l. pour remboursement d'une obligation contenant vente cazuelle consentie par + Balthazard BONNEFOY	
9775	1653/06/22	Obl.	Bacon l'Eglise	GARDELLE Barthélémy PELEGRIN Claude	Barthélémy GARDELLE confesse devoir à Claude PELEGRIN absent représenté par Antoinette POULALHON sa femme, 60l. pour vrai et réel prêt assorti de la vente casuelle d'un pâturage.	
9639	1651/11/27	CM	Rimeize St Chély d'Apcher	GARDELLE Guillaume BRASSAC Marguerite	Guillaume GARDELLE de Chassignoles, fils de + André et d'Antoinette CREUYSE, assisté de Guillaume CREUYSE son ayeul, d'une part et Marguerite BRASSAC de Sarroul, fille de + Blaise assistée de Jean BRASSAC son frère, d'autre. Le dit Jean BRASSAC constitue dot à sa sœur de la somme de 350l. Comprenant les legs faits par ses feux père et mère, une vache, 4 brebis, 3 robes.... Les dits Guillaume et Antoinette CREUYSE ayeul et mère du futur, lui font donation de la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit.	cf : 9700
9611	1651/09/15	Q	Chaudesaigues (15) Les Bessons	GASTAL Vidal RUAT Pierre	Vidal GASTAL mari de Catherine RUAT confesse avoir reçu de Pierre RUAT de Treidos, fils + Antoine, 75l. Pour fin et entier paiement de la dot de sa sœur constituée en son C.M. du 12/09/1626 par Me DUSUR (St Juéry)	cf : 9687
9621	1651/10/12	Obl.	Termes (Vigours)	GILBERT Jeanne CHAUDEAIGUES Jean et Pierre	Jeanne GILBERT vve de Gilbert MOURGUE confesse devoir à Jean et Pierre CHAUDEAIGUES frères, 84l. suite à aimable prêt?	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9743	1652/12/31	CM	Ribennes Les Bessons	GIRAL Guillaume BOUCHARENC Aldette	Guillaume GIRAL de la Pigeires d'une part et Aldette BOUCHARENC de Veyres fille de + Antoine BOUCHARENC d'autre. La dite BOUCHARENC s'est constituée dot de tous ses biens plus d'une vache avec son veau	présence de Vidal VIDAL beau-frère de la future et de Barthélémy GIRAL frère du futur.
9513	1650/11/23	Acc.	St Chély d'Apcher	GIRARD Pierre, tisserand et BOSSE Agnès CHEVALIER Guillaume	Accord est trouvé pour éviter procès entre Pierre GIRARD et Agnès BOSSE mariés d'une part et Guillaume CHEVALIER fils de + Jean d'autre, concernant les biens délaissés par + Astruge CHEVALIER tant du fait de son testament que de son C.M. avec + Jean CONORT. La dite Agnès BOSSE comme donataire de Marguerite CONORT fille et héritière de la dite Astruge CHEVALIER, laquelle Astruge est héritière par moitié avec Marguerite CHEVALIER femme de Jean CHAULHAC de Termes, de + Laurence CHEVALIER fille du dit + Jean. Pour solde le dit Guillaume CHEVALIER s'engage à payer au dit Pierre GIRARD 72l.	signé GIRALD
9792	1653/10/05	Obl.	St Just (15) (Chizolet)	GOURDON Jean BOUSSUGE Jean	Jean GOURDON confesse devoir à Jean BOUSSUGE 180l. pour vrai et réel prêt	
9461	1650/06/19	Q	Rimeize St Alban sur Limagnole	GRANIER Jean CHASTANG Jean	Jean GRANIER de Monteil confesse avoir reçu de Jean CHASTANG son beau-frère de la Rouvière, granger à Espouzolles, 52l. en moins de la constitution faite à Philippe CHASTANG femme du dit GRANIER	signé GRANYER
9568	1651/04/12	Tra.	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	GRANIER Pierre GRANIER Jean	Pierre GRANIER héritier de + Antoinette CLAVEL sa femme, suite au T. de la dite par Me MICHEL, devant rendre l'hérité à l'un de ses enfants et pour faciliter le mariage de Jean GRANIER son fils aîné, transporte à celui-ci la dite hérité, de plus lui remet 30l. du gain de survie et lui transmet sa part acquise du décès d'un fils de la dite CLAVEL décédé après sa mère, le tout pour la somme de 560l.	mention de Questier CLAVEL beau-père de Pierre GRANIER cf: 9575
9575	1651/04/24	Q	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	GRANIER Pierre GRANIER Jean	Pierre GRANIER confesse avoir reçu de Jean GRANIER son fils, 60l. suite au contrat ci-dessus	cf : 9568

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9598	1651/07/07	Q	St Chély d'Apcher	GRAS Catherine MILHE Jean, hoste	Catherine GRAS vve de Pierre MATHIEU confesse avoir reçu de Jean MILHE 24l. suite à obligation et acquitte le dit MILHE d'un droit d'hypothèque qu'elle détient sur un pré de Veyres.	présence de Jean BRUN tanneur, beau-fils de la dite GRAS et de Jean MATHIEU son fils signé MATHIEU
9477	1650/08/03	Acc.	St Chély d'Apcher	GRAS de Marguerite GRAS de Marguerite GRAS de Bernard	Accord est trouvé pour éviter procès entre demoiselle Marguerite de GRAS femme de Me Christophe de MICHEL, sieur du Roc, alliée à demoiselle Marguerite de GRAS plus jeune, femme de Me Vitalis de MICHEL, lieutenant du juge de la ville contre noble Bernard de GRAS leur frère, seigneur de Linhac, au sujet des biens délaissés par leur père noble + Jean de GRAS, bourgeois de la ville, décédé laissant quatre enfants de sa femme demoiselle Marguerite de PRIEUR. Le dit Bernard de GRAS s'engage à payer à ladite Marguerite aînée 8000l. et à céder à la dite Marguerite plus jeune des terres, plus la maison, étable, grange, jardin, de la Rialhe avec ses meubles. Cet accord est lié à de très nombreuses conditions concernant des obligations, rémissions, subrogations entre les parties.	La dite Marguerite aînée et le dit Bernard demeurent à Toulouse et la dite Marguerite plus jeune à St Chély. signé : M. GRAS, M. GRAS, DEGRAS
9667	1652/03/08		St Chély d'Apcher	GRAS Etienne, bourgeois MATHIEU Jean, tondeur de draps	accord de permutation de terrains entre les parties	signé BLANC
9581	1651/05/03	V	Rimeize St Chély d'Apcher	GRAS Jean AVIGNENT Jean, bourgeois	Jean GRAS plus vieux de Vestit vend à Jean AVIGNENT un bois sis au Crouzet pour 40l. dont 24l pour un précaire consenti par le vendeur à l'acquéreur.	signé AVIGNENT

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9466	1650/07/06	T	St Chély d'Apcher	GRAS Jean, bourgeois	veut que son corps soit inhumé en la chapelle qu'il a fondée au couvents des RR.PP. Cordeliers. Lègue : à demoiselle Marguerite PRIEUR sa femme 500l. que le testateur à rendu à + Jean PRIEUR pour plus -value de la métairie de Civergols baillée pour la dot de la dite demoiselle et en jouisse sa vie durant, en outre veut que sa femme bénéficie d'une pension annuelle de 300l. et ait son habitation en sa maison de la dite ville; à Me Antoine de GRAS, son fils, prêtre et prieur de St Chély, la métairie de la Clause ainsi qu'un pré sis à St Chély et son habitation en la maison de sa mère; à demoiselle Marguerite de GRAS sa fille, femme de Me Christophe MICHEL sieur du Roc, 3000l. en plus de sa constitution; à demoiselle Marguerite de GRAS sa fille, femme de Sieur Vitalis MICHEL lieutenant du juge de St Chély, 3000l; à demoiselle Marguerite de GRAS sa soeur, vve de + Antoine ALBET bourgeois, 300l. plus 100l. à être employée à l'éducation de Bernard ALBET fils de la dite; aux trois enfants de Vidal SAVY qui restent à marier, 30l. chacun; institue Bernard de GRAS son fils aîné, seigneur de Linhac, conseiller du Roi au Parlement de Toulouse, son H.U.	signé GRAS cf : 9613
9497	1650/10/16	Tra.	Rimeize	GRAVEJAT Béatrix GRAVEJAT Pol	Béatrix GRAVEJAT de Chassignole vve de Guillaume MATHIEU transporte à Pol GRAVEJAT son père de la Chalmette, ses droits qui lui appartiennent du décès de Jeanne PITOT sa mère, pour la somme de 30l.	
9777	1653/06/29		St Chély d'Apcher Rimeize St Chély d'Apcher	GRAVEJAT Pierre, autre Pierre et MICHEL Marguerite PANAFIEU Pierre, bourgeois	Pierre GRAVEJAT d'Espouzolles, autre Pierre GRAVEJAT son frère de la Chalmette à Rimeize et Marguerite MICHEL vve d'André GRAVEJAT de la Chalmette, vendent à Sieur Pierre PANAFIEU un bois sis à la Chalmette contenant 6 cartonnées de terre, pour 45l.	signé PANAFIEU
9577	1651/05/01	Q	Albaret le Comtal Bacon	GRIMAL Jean PELEGRIN Claude	Jean GRIMAL de Treidos, mari de Françoise PELEGRIN, confesse avoir reçu de Claude PELEGRIN son beau-frère 20l. pour fin et entier paiement de la constitution faite à la dite Françoise en son C.M. par Me VINCENT.	
9496	1650/10/16	Q	Arcomie Blavignac	GUIONET Jean, tailleur d'habits BOYER Louis	Jean GUIONET de Tibiron mari de Claude BOYER confesse avoir reçu de Louis BOYER son beau-frère de Rouveyret 70l. En moins de la dot de la dite Claude	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9688	1652/04/23	Q	Bacon l'Eglise Albaret le Comtal	GUIONNET Jean PORTEFAIX Antoine	Jean GUIONNET de Plagnes, tuteur des enfants de + Pierre ALHIER de Martels, assistant Pierre ALHIER fils et héritier du dit + Pierre ALHIER, confesse avoir reçu de Antoine PORTEFAIX d'Azidiols 74l. pour le remboursement de la vente consentie au dit PORTEFAIX par le dit + ALHIER d'un champ, plus 12l.6s.12d. de lodz.	
9733	1652/10/27	Q	Bacon l'Eglise	GUIONNET Jean PELEGRIN Claude	Jean GUIONNET de Plagnes congesse avoir reçu de Claude PELEGRIN 60l. en moins de la dot constituée à Françoise PELEGRIN femme de Pierre GUIONNET, fils du dit Jean GUIONNET.	
9425	1650/04/04	Q	Bacon l'Eglise (Plagnes)	GUIONNET Jean et Pierre PELEGRIN Claude	Jean et Pierre GUIONNET père et fils de Plagnes confessent avoir reçu de Claude PELEGRIN 400l., une vache et 4 brebis en moins de la dot constituée à Françoise PELEGRIN femme du dit Pierre GUIONNET en son C.M. par moi notaire..	cf : 1740, 9565
9565	1651/04/11	Q	Bacon	GUIONNET Jean et Pierre PELEGRIN Claude	Jean et Pierre GUIONNET père et fils de Plagnes confessent avoir reçu de Claude PELEGRIN 100l. et une paire de taureaux en moins de la dot constituée à Françoise PELEGRIN femme du dit Pierre GUIONNET en son C.M. par moi notaire..	signé (P) GUIONNET cf : 1740
9546	1651/02/19	Tra.	Les Bessons	GUIONNET Jeanne GUIONNET Jean	Jeanne GUIONNET fille de + Jean dit Basset et de + Jeanne SEGUIN tranporte à Jean GUIONNET son frère ses droits paternels et maternels et leg fait par + Jean GUIONNET son père en son T. moyennant 300l., une vache, 2 robes, un cotillon.	cf : 9634
9578	1651/05/01	V	St Laurent de Veyres (Breschet)	HERMABESSIERE Louis PAGES Vidal	Louis HERMABESSIERE vend à Vidal PAGES fils émancipé de Me François PAGES notaire, une maison couverte de paille, de deux étages avec courtilage et jardin le tout pour 136l.	signé V.PAGES, F. PAGES
9445	1650/05/16	Q	St Just (15)	HERMET Durand ROUZEIRE Jean	Durand HERMET de la Fage de Recoux confesse avoir reçu de Jean ROUZEIRE de Chizolet 225l. pour entier paiement d'une obligation du 06/03/1636 et pour l'achat d'une paire de bœufs.	
9724	1652/09/15	Obl.	St Chély d'Apcher	JULIEN Jean, maçon AURIAC Marguerite	Jean JULIEN confesse devoir à Marguerite AURIAC vve de Pierre CHARREYRE 33l. pour aimable prêt	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9496	1650/10/13	Q	Les Bessons	JULIEN Vidal ALERNAND Claude	Vidal JULIEN de la Védrine déclare être payé et satisfait par Claude ALERMAND de l'obligation passée devant Me MOUSSIER.	
9660	1652/01/23	Tra.	St Chély d'Apcher	LAFITTE Raphaël LAFITTE Louis	Raphaël LAFITTE héritier de + Pierre LAFITTE Capucin, son frère, par acte du 19/04/1642 devant Me COULET (Rodez) subroge à l'hérédité son frère LOUIS LAFITTE pour 300l.	
9625	1651/10/18	Tra.	Largentière (?) Les Bessons	LAPIERRE Claude CHARBONNIER Pierre et GRENIER Delphine	Claude LAPIERRE comme mari de Jeanne BEYRE transporte à Pierre CHARBONNIER et Delphine GRENIER mariés de Veyres, le revenu des biens situés au dit Veyres appartenant à la dite BEYRES pour la somme de 100l. La dite rémission suivie d'un contrat d'arrentement des dits biens par le dit LAPIERRE au dit CHARBONNIER pour 4 années et à raison de 24l. par année.	mention de François GRENIER père de la dite Delphine signé LAPIERRE
9716	1652/08/30	T	St Chély d'Apcher	LESCURE (de) Catherine	institue sa sépulture en l'église des RR.PP. Cordeliers. A Jean, Christophe, Jacques, autre Jean et GUILLAME MICHEL ses fils, à Jeanne, Marguerite, Françoise et autre Marguerite ses filles, à chacun le droit de légitime que la nature leur peut avoir acquis sur ses biens à la charge de Jeanne MICHEL plus âgée, femme de Sieur Jean FOURNIER de précompter 600l. qui lui ont été constituées en son C.M.; institue le Sieur Jacques MICHEL son mari, docteur en droit, son H.U.	
9758	1653/05/05	Obl.	St Pierre le Vieux St Léger du Malzieu	LOUBAT Jean QUEYREL Gilibert	Jean LOUBAT d'Ortizet confesse devoir à Gilibert QUEYREL de Chambaron 80l. pour vrai et réel prêt, utilisées ce jour pour le rachat d'un pré que le dit LOUBAT avait vendu à + Louis SAVY.	
9450	1650/05/25	V	La Fage Montivernoux La Fage St Julien St Chély d'Apcher	MAGOT Jean et Astruge MICHEL Vitalis, bachelier	Jean MAGOT (écrit MAGUOT) du Pouget et Astruge MAGOT sa fille, vve de Barthélémy BONNEFOY du Puech del Mont, mère et administratrice des enfants du dit + Barthélémy BONNEFOY, vendent à Me Vitalis MICHEL lieutenant du juge de St Chély un pâturage d'environ 3 cesterées de terre plus un champ contenant 2 cesterées de terre, pour 130l.	signé MICHEL

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9718	1652/09/01	Obl.	Fau de Peyre	MANHE Jean CHALVET Jacques	Jean MANHE de Sallières confesse devoir à Jacques CHALVET fils de Sieur Jean CHALVET bourgeois, 140l.13s. pour reste d'une obligation consentie par le dit MANHE et par Guillaume MANHE son fils au dit CHALVET le 18/09/1645 par Me BONNEFOY et en solution du paiement le dit MANHE vend au dit CHALVET avec faculté de rachat sur 9 ans, deux champs. De plus par convention le dit CHALVET arrente au dit MANHE les dites pièces pour 9 ans, à raison de 6l./an.	signé CHALVET
9728	1652/10/02	V	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	MATHIEU Jean MATHIEU Agnès	Jean MATHIEU vend à Agnès MATHIEU sa sœur un champ contenant 9 cartonnées de terre pour 54l.	
9729	1652/10/02	Sub.	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	MATHIEU Jean MATHIEU Agnès	Jean MATHIEU subroge à Agnès MATHIEU sa sœur le pouvoir de recouvrement de Pierre TUFFERY pour la vente de deux champs avec faculté de rachat faite le 26/08/1644 devant Me ALBET, la dite subrogation faite pour 120l.	
9646	1651/12/27	Q	St Chély d'Apcher Malbouzon	MIALHANES Antoine BARLET Jean	Antoine MIALHANES héritier de + Jeanne CORDESSE confesse avoir reçu de Jean BARLET son neveu 25l. en moins du contrat d'accord passé entre les parties devant Me ASTRUC (le Fau)	
9750	1653/02/14	Q	St Chély d'Apcher	MIALHANES Jean MIALHANES Antoine, cellier	Jean MIALHANES confesse avoir reçu d'Antoine MIALHANES son père 30l. Du leg fait par Jeanne COURDESSE sa mère en son T. par moi notaire.	
9508	1650/11/02	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL (de) Marie MICHEL Claude, bourgeois	demoiselle Marie de MICHEL femme d'André CAILA, bourgeois, confesse avoir reçu de Sieur Claude MICHEL son frère 75l. moitié de la somme du gain de survie acquis par + Sieur Antoine MICHEL leur père par le décès de + demoiselle Marguerite de POUGET leur mère.	signé MICHEL
9702	1652/06/20	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	MICHEL (de) Vitalis, bachelier MARQUES Jacques	Me Vitalis de MICHEL, lieutenant du juge de la ville, vend à Jacques MARQUES de la Rouveire un pré au dit lieu contenant 3 charretées de foin pour 150l.	signé MICHEL
9560	1651/04/06	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Claude, bourgeois CAYLA Jeanne	Sieur Claude MICHEL confesse avoir reçu de demoiselle Jeanne CAYLA vve et héritière de + Antoine MICHEL son beau-père, 1240l. suite à contrat d'accord du 21/11/1649	signé MICHEL, CAILA cf : 1709

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9598	1651/07/10	Acc.	St Chély d'Apcher Les Bessons	MICHEL Claude, bourgeois NEYRAGUET Bertrand	Après avoir fait leurs compte ensemble et compensations des prétentions des restes d'arrangement, vente de bétails....Sieur Claude MICHEL et Bertrand NEYRAGUET son rentier de la métairie de Combret s'accordent pour éviter procès moyennant le paiement par le dit NEYRAGUET de 4l.10s.	signé MICHEL
9705	1652/06/27		St Chély d'Apcher Rimeize	MICHEL Jacques, docteur en droit TARDIEU Pierre	accord d'échange de terres entre les parties.	signé : MICHEL, TARDIEU
9438	1650/ 0/10	Sub.	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	MICHEL Jacques, docteur en droit TEISSEDRE Antoine	Sieur Jacques MICHEL subroge Antoine TEISSEDRE fils de + Barthélémy du Bacon Vieux à l'obligation consentie au Sieur MICHEL et à + Jean MICHEL son père, par le + Barthélémy TEISSEDRE et par Jean TEISSEDRE, obligation de 272l. du 01/07/1641 par moi notaire. La dite rémission faite pour 272l. au moyen d'une obligation consentie par Barthélémy GARDELLE beau-frère du dit Antoine TEISSEDRE, lequel a fait quittance au dit GARDELLE du leg fait à Isabeau GARDELLE sa femme par + Jean GARDELLE vieux père du dit Barthélémy.	signé MICHEL
9490	1650/09/15	V	St Chély d'Apcher	MICHEL Jacques, docteur en droit SARRAZIN Philippe, marchand	Me Jacques MICHEL vend à Me Philippe SARRAZIN tout ce que Me MICHEL avait acquis par deux contrats de la basse-court de + Me François DOUBLE pour 30l.	signé : MICHEL, SARRAZIN
9554	1651/03/23	V	Rimeize (la Chamette)	MICHEL Marguerite GRAVEJAT Pierre	Marguerite MICHEL vve d'André GRAVEJAT, en son nom et celui de ses enfants, vend à Pierre GRAVEJAT son beau-frère la moitié de la maison et jardin appartenant à ses enfants de par la donation faite par Jeanne GRAVEJAT au dit + GRAVEJAT dans son C.M. avec la dite MICHEL pour 78l. employées à la nourriture de ses enfants.	cf : 9703
9703	1652/06/23	Q	Rimeize (la Chalmette)	MICHEL Marguerite GRAVEJAT Pierre	Marguerite MICHEL vve d'André GRAVEJAT confesse avoir reçu de Pierre GRAVEJAT son beau-frère 48l. En moins des 78l. contenues au contrat de vente du 23/03/1561	cf : 9554

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9663	1651/02/22	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MICHEL Vitalis, bachelier BONNEFOY Antoine	Me Vitalis MICHEL, lieutenant du juge de St Chély confesse avoir été payé par Antoine BONNEFOY de lacham, son rentier, du prix et quantité de blé de l'arrentement de sa métairie de Lacham des années 1648 à 1652	signé MICHEL
9562	1651/04/11	T	St Chély d'Apcher	MOLHARAT Jean, marchand	institue sa sépulture en l'église paroissiale de St Chély et lègue : à Me Jean MOLHARAT prêtre, son fils, outre son titre clérical, 60l.; à Jeanne MOLHARAT femme de Me Guillaume HERMET notaire, 5s.; ordonne que Gabrielle MARTIN sa femme soit nourrie et entretenue dans sa maison par son héritier et à défaut lui donne une pension annuelle; à Gabrielle VALENTIN fille d'Antoine VALENTIN cordonnier, filleule de la dite MARTIN 10l.; institue Blaise MOLHARAT son fils aîné son H.U.	
9675	1652/03/15	Q	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	MOURGUE Gonette et BONNEFOY Jean FOSSES Pierre et Jean	Gonette MOURGUE et Jean BONNEFOY mère et fils d'Aubuges confessent avoir reçu de Pierre et Jean FOSSES du Moulin de Finet 285l., une robe, un cotillon, 2 couvertures..... En moins de la dot constituée à DELPHINE MOURGUE en son C.M. par moi notaire.	
9782	1653/08/10	Acc.		MOURGUE Jean et MOURGUE Delphine TEISSEDRE Vidal	Jean MOURGUE comme mari de + Astruge BERGER et Vidal TEISSEDRE comme mari de Anne BERGER ont plusieurs procès en cours concernant terres et maison. Par ailleurs + Astruge BERGER ayant en son T. établi sa fille Delphine MOURGUE son H.U., le dit MOURGUE émancipe sa fille pour qu'elle puisse trouver un accord avec le dit Vidal TEISSEDRE sur les litiges en cours afin de jouir des biens et usufruits laissés par sa feue mère. Un accord est trouvé entre les parties moyennant la cession de champs par la dite MOURGUE au profit du dit TEISSEDRE.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9462	1650/06/29	Acc.	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	MOUSSIER Etienne BESSION Jeanne	Il y a accord entre Etienne MOUSSIER de Poulges et Jeanne BESSION, vve de Jean MOUSSIER couturier, agissant au nom de Jeanne MOUSSIER sa fille, pour mettre fin au procès intenté par le dit + Jean contre le dit Etienne son frère, concernant un leg de 25l. fait au dit Jean par + Astruge ROUX sa mère, contenu au C.M. du dit Etienne de 02/1637, concernant un leg de 25l. fait au dit Jean par + Jean MOUSSIER son père en son T. de 09/1637 et concernant diverses autres sommes suite à obligations.	mention d'Agnès MOUSSIER sœur des dits Jean et Etienne.
9686	1652/04/17	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	MOUSSIER Etienne, notaire BOUCHARENC Jean	Me Etienne MOUSSIER vend à Jean BOUCHARENC de la Védrine un champ contenant dix cartonnées pour 30l.	signé MOUSSIER
9789	1653/09/07	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	MOUSSIER Etienne, notaire NOZEYRETTE Guillaume	Me Etienne MOUSSIER vend à Guillaume NOZEYRETTE de Treidos un champ sis à Treidos, contenant 10 cartonnées de terre pour 19l.	signé MOUSSIER
9649	1652/01/15	Obl.	Fournels St Chély d'Apcher	MURET Pierre CHALVET Jean et Jacques, bourgeois	Pierre MURET d'Aubars confesse devoir à Sieurs Jean et Jacques CHALVET 150l. pour compte final fait entre les parties des restes d'arrangement, partage de bétail pour le temps que le dit MURET a tenu en ferme la métairie des Sieurs CHALVET. Pour le paiement de la dite somme Pierre MURET a transporté au Sieurs CHALVET un sien pré sis au dit Aubars et contenant 3 charretées de foin, et ce sous réserve de rachat.	signé : CHALVET, CHALVET cf 9704
9534	1651/02/05	Sub.	St Chély d'Apcher	MURET Pierre, couturier GRIMAL Jean, marchand	Pierre MURET subroge Jean GRIMAL à la vente d'un champ que Guillaume BOSSE d'Apcher a consenti au dit MURET le 17/09/1645 par Me ALBET. La dite subrogation faite pour 22l.	signé GRIMAL
9775	1653/06/22	Q	Les Bessons Rimeize	NOZEYRETTE Guillaume GRAVEJAT Pol	Guillaume NOZEYRETTE de Treidos, confesse avoir reçu de Pol GRAVEJAT son beau-père de la Chalmette 17l.10s. en moins de la constitution faite à Jeanne GRAVEJAT femme du dit NOZEYRETTE.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9493	1650/09/25	Acc.	Les Bessons Rimeize	NOZEYRETTE Guillaume et GRAVEJAT Jeanne GRANELAC Pol	Accord est trouvé pour éviter procès entre Guillaume NOZEYRETTE de la Rouveire et Jeanne GRAVEJAT marié d'une part et Pol GRAVEJAT de la Chalmette père de la dite Jeanne concernant les biens délaissés par + Jeanne PITIOT femme du dit GRAVEJAT, décédée ab intestat. Le dit Pol GRAVEJAT pour tous les droits de sa fille verse la somme de 40l.	mention des C.M. du dit GRAVEJAT avec Jeanne PITIOT et de celui de sa fille avec Guillaume NOZEYRETTE par Me VALENTIN.
9547	1651/02/19	CM	Les Bessons	NOZEYRETTE Jacques GUIONNET Jeanne	Jacques NOZEYRETTE du Cros, fils de + Jean et de Béatrix BOUCHARD d'une part et Jeanne GUIONNET fille de + Jean dit Basset et de + Jeanne SEGUIN d'autre. La dite GUIONNET s'est constituée dot de tous ses biens et en particulier ceux de la rémission ci-dessus	
9634	1651/11/05	Q	Les Besson	NOZEYRETTE Jacques GUIONNET Jeanne	Jacques NOZEYRETTE du Cros confesse avoir reçu de Jeanne GUIONNET sa femme absente, des mains de Jean GUIONNET frère de la dite, 85l., une robe en moins d'une obligation consentie le 19/2/1651.	cf : 9547
9469	1650/07/14	Acc.	Le Malzieu Prunières	OLLIER François BESSE Jean	suite au contrat d'accord du 19/02/1648, les parties en leurs noms et ceux de leurs femmes, après expertise, ont procédé au partage des terres.	cf : 1493
9521	1650/12/13	V	La Fage St Julien	ORLHAC Delphine et BONNIOL Jean CONSTANT Guillaume	Delphine ORLHAC et Jean BONNIOL mère et fils du Viala vendent à Guillaume CONSTANT de Chaulhac un escousson de bois sis au Viala pour 6l.10s.	
9730	1652/10/03	CM	Fau de Peyre	PAGES Augustin MURET Jeanne	Augustin PAGES fils de + Antoine et de Cebelhe FOURNIER d'une part et Jeanne MURET de Beauregard, fille de + Jean et de Marie COURDESSE d'autre. La dite Jeanne MURET s'est constituée dot de tous ses biens	
9648	1651/12/28	Q	Le Malzieu La Fage St Julien	PAGES Delphine et BOISSONNADE Jean CHASTANG Jean, bourgeois	Delphine PAGES et Jean BOISSONNADE ayeule et père de Philippe BOISSONNADE confessent avoir reçu de Sieur Jean CHASTANG 12l.10s. que le dit CHASTANG se serait engagé de payer en l'acquit d'Etienne CONSTANT par contrat devant Me MOUSSIER.	signé CHASTANG

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9735	1652/11/04	Q	Termes St Pierre le Vieux	PAGES Etienne FOURNIER Jean et Jean	Etienne PAGES de Berc, confesse avoir reçu de Jean et autre Jean FOURNIER, père et fils de Civeyrac, 250l. en moins de la dot faite à Jeanne FOURNIER femme du dit PAGES en son C.M. par Me DUCROS (le Malzieu)	
9511	1650/11/06	Q	Albaret le Comtal Termes	PAGES Jean BRUN Jean	Jean PAGES de la Bastide, originaire de Berc, confesse avoir reçu de Jean BRUN son beau-frère de Berc 60l. en moins du contrat de rémission fait par le dit Jean PAGES en faveur d'Etienne PAGES son frère	signé PAGES
9795	1653/10/08	V	La Fage Montivernoux Fau de Peyre	PAGES Jean GALHARD Jean	Jean PAGES des Fours vend à Jean GALHAZRD des Salhens un escousson de devèze contenant 3 cartonnées de terre pour 40l.	
9442	1650/05/15	Q	St Chély d'Apcher	PAGES Louis GRIMAL Jean, marchand	Louis PAGES en son nom et celui de Jacques PAGES son fils, mari de Jeanne PAGES confesse avoir reçu de Jean GRIMAL 160l.	signé GRIMAL cf : 9553
9552	1651/03/04	Q	St Chély d'Apcher	PAGES Louis et Jacques GRIMAL Jean, marchand	Louis PAGES et Jacques PAGES son fils, mari de Jeanne PAGES confesse avoir reçu de Jean GRIMAL 40l., 2 plats, 2 assiettes, 2 cuillères, 2 robes..... pour reste et entier paiement de la dot constituée à Jeanne GRIMAL en son C.M. avec le dit Jacques, par + Me MICHEL.	signé GRIMAL cf : 9442
9593	1651/06/12	Acc.	Termes (Berc)	PAGES MARQUES Pierre HOSTALIER Jean	par contrat du 07/02/1628 devant Me P. ALBET, Pierre PAGES MARQUES de Berc est engagé envers + Jean HOSTALIER pour 4 cestiers 6 cartons de blé. Accord est trouvé entre le dit PAGES et Jean HOSTALIER fils du dit + Jean pour le paiement de la dite obligation que le dit PAGES prétendait être payée au moyens des cens et tailles payées pour le dit + HOSTALIER pour les pièces qu'il tenait de sa métairie. Après avoir fait comptes, le dit Pierre PAGES s'engage à payer 2 cestiers et 6 cartons de blé.	
9420	1650/03/07	V	St Chély d'Apcher Rimeize	PANAFIEU Pierre, bourgeois VANDEL Pierre	Pierre PANAFIEU ve,d à Pierre VANDEL de la Chalmette un étage de maison basse sise à la Chalmette pour 45l.	signé PANAFIEU
9421	1650/03/07		St Chély d'Apcher Rimeize	PANAFIEU Pierre, bourgeois VANDEL Pierre	accord de permutation de terrains entre les parties	signé PANAFIEU

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9632	1651/10/29	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	PANAFIEU Pierre, bourgeois BOURCIER Jean	Sieur Pierre PANAFIEU confesse avoir reçu de Jean BERCIER natif de la Clause et marié à Monteil 35l.6s. comme arriérage pour la métairie de + Jean LIMAGNE et + Pierre DELAPORTE des années 1642,43 et 45. Le dit BOURCIER tenant ces biens par sa femme patite-fille du dit LIMAGNE et fille du dit DELAPORTE.	signé PANAFIEU
9741	1652/12/05		St Chély d'Apcher Rimeize	PANAFIEU Pierre, bourgeois VANEL Pierre	Suite à l'échange de terre du 27/05/1652 le Sieur PANAFIEU baille au dit VANEL un chemin desservant un champ objet de l'échange.	signé PANAFIEU
9698	1652/05/27		St Chély d'Apcher Rimeize	PANAFIEU Pierre, bourgeois VANEL Pierre	accord d'échange de terres entre les parties.	signé PANAFIEU cf : 9741
9692	1652/05/01	Obl.	Albaret Ste Marie	PARENT Achille PARENT Charles	Achille PARENT confesse devoir à Charles PARENT son frère 60l. suite à aimable prêt	
9575	1651/04/19	V	Albaret Ste Marie	PARENT Achille PARENT Charles	Achille PARENT vend à Charles PARENT son frère d'un bois contenant 10 cartonnées de terre pour 20l.	
9787	1653/08/31	Acc.	St Alban sur Limagnole Albaret le Comtal	PARENT Jean PARENT Antoine	Jean PARENT de la Rouveire transporte à Antoine PARENT son neveu d'Arzidiols, fils de + François, le leg de 60l. que lui fit + pierre PARENT son père, ainsi que le leg de 15l. que lui fit Braide GRAS sa mère, confirme la donation faite par le dit Jean PARENT à Pierre PARENT son fils de la moitié de ses biens et renonce au procès pendant entre eux. Le tout pour 150l.	
9620	1651/10/09	Obl.	Albaret Ste Marie	PARENT Jeanne PARENT Charles	Jeanne PARENT vve d'Antoine CAZALEDES confesse devoir à Charles PARENT son frère 90l. suite à aimable prêt	
9692	1652/05/01	Obl.	Albaret Ste Marie	PARENT Jeanne PARENT Charles	Jeanne PARENT vve d'Antoine CAZALEDES confesse devoir à Charles PARENT son frère 30l. suite à aimable prêt	
9766	1653/06/05	V	St Chély d'Apcher	PASCAL Anne BRUN Vidal, hoste	Anne PASCAL vve de + Giral BUFFANT serrurier vend à Vidal BRUN un jardin aux appartement de la ville pour 66l. dont 60l. annulant deux obligations	
9663	1652/02/22	T	Termes (Martels)	PASCAL Catherine vve ALHIER Pierre	à Jean, Pierre, Agnès, Hélix et marguerite ALHIER ses enfants, à chacun 80l.; institue Pierre ALHIER plus vieux son fils aîné son H.U.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9694	1652/05/20	V	St Chély d'Apcher Termes	PAYEN Georges, marchand habitants de Chabanette	Me Georges PAYEN vend à Jean DURANT, Jean POULALHON, Guillaume TUFFERY, Antoine et autre Antoine CHARREYRE un pâturage sis au dit lieu contenant deux cesterées de terre pour 60l.	
9759	1653/05/05	Obl.	St Just (15) Bacon l'Eglise	PELEGRIN Jean TEYSSÉDRE Antoine	Jean PELEGRIN de Recoux, fils d'autre Jean confesse devoir à Antoine TEYSSÉDRE et à Pierre VEDRINE beau-père et beau-fils de Gourry 60l. pour vrai et réel prêt du 06/04/1649	cf : 1590
9462	1650/06/21	Q	St Chély d'Apcher	PELISSE Jean, tisserand DAVID Jean	Jean PELISSE confesse avoir reçu de Jean DAVID son beau-frère, 85l. en moins de la constitution faite à Marguerite DAVID femme du dit PELISSE.	
9638	1651/11/26	Q	St Chély d'Apcher	PELISSE Jean, tisserand DAVID Jean	Jean PELISSE confesse avoir reçu de Jean DAVID son beau-frère, 0 85l. en moins de la constitution faite à Marguerite DAVID femme du dit PELISSE.	
9550	1651/02/20	Q	Albaret le Comtal Fournels	PIC Georges VARENNES Jean , notaire	Georges PIC de la Bastide confesse avoir reçu de Me Jean VARENNES son beau-frère de Varennes, une robe, un cotillon, une couverture..... contenus au C.M. du dit PIC avec Hélix VARENNES évaluées 30l. payées à Dame Marguerite de CANILHAC dont le dit PIC était débiteur.	signé VARENNES
9800	1653/10/23		Fournels la Fage St Julien	PITOT Astruge BOURRIER Jean	Astruge PITOT femme de Pierre LAFON de Chantejal confesse avoir reçu de Jean BOURRIER 10l. et une robe que + Jean PITOT père de la dite Astruge PITOT en son T. par Me CAZALEDES	
9440	1650/05/15	Obl.	Albaret Ste Marie	PITOT Pierre PITOT Pierre	Pierre PITOT vieux dit Brethou, de la Roche, confesse devoir à Pierre PITOT jeune son frère de la Garde 240l. suite à obligation du 19/10/1643 par moi notaire	
9623	1651/10/17	Q	Chastel Nouvel Albaret Ste Marie	PITOT Jean PITOT Jean	Jean PITOT originaire de la Garde et marié à Alteyrac, acquitte Jean PITOT son frère de la Garde des droits qu'autre Jean PITOT plus jeune d'Alteyrac peut prétendre sur les biens de + Jeanne COULA leur mère pour 15l.	
9518	1650/12/08	Q	Arcomie La Fage St Julien	PLAGNES Jean	Jean PLAGNES de la Bessière confesse avoir reçu d'Antoine BONNEFOY son beau-père (?) de la Fouillarade 20l. et une robe en moins de la dot constituée à Françoise BONNEFOY femme du dit PLAGNES.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9761	1653/05/05	Q	Arcomie La Fage St Julien	PLAGNES Jean BONNEFOY Antoine	Jean PLAGNES de la Bessière confesse avoir reçu d'Antoine BONNEFOY dit Tourrandou son beau-frère de la Fouillarade 24l. et une robe en moins de la dot constituée à Françoise BONNEFOY femme du dit PLAGNES.	
9627	1651/10/22	Acc.	Fournels	PLAGNES Jean, Antoinette et Catherine PELAT Jean et Guillaume	il y a accord pour éviter procès entre Jean, Antoinette et Catherine PLAGNES enfants de + Antoinette PELAT d'une part et Jean et Guillaume PELAT père et fils du Mazet d'autre, concernant la constitution faite à la dite PELAT, partiellement payée. Pour le reste de la constitution, les dits PELAT père et fils s'engage à payer 180l. plus 3 brebis aux dits enfants PLAGNES.	
9738	1652/11/24	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	POMMIER Catherine CHALVET Jacques jeune, bourgeois	Catherine POMMIER vve de Jean PAYEN vend à Jacques CHALVET jeune, un escousson de pré contenant 3 quintaux de foin plus 2 champ de 2 cartonnées de terre chacun, le tout pour 38l.	signé CHALVET
9731	1652/10/06	V	St Chély d'Apcher	PONSONNAILLE Jean PONSONNAILLE Jean	Jean PONSONNAILLE vend à Jean PONSONNAILLE son neveu de Sarroul un champ sis à Sarroul, contenant une cesterée de terre pour 84l.	
9751	1653/03/08	V	Albaret le Comtal (Arzidiols)	PORTEFAIX Antoine PARENT Mathieu	Antoine PORTEFAIX vend à Mathieu PARENT le pacte de rachat que + Pierre ALHIER de Martels avait accordé au dit PORTEFAIX par contrat du 20/05/1650 par Me BROS (la Besseyre), pour la somme de 103l. annulant plusieurs obligations et précaires.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9709	1652/07/09		La Fage St Julien Le Malzieu	POULALHON Jean, prêtre BOISSONNADE Jean, maréchal	il y a litige entre Mre Jean POULALHON jeune curé de la Fage au nom du clergé de la dite paroisse et Me Jean BOISSONNADE comme père et administrateur des biens de Philippe BOISSONNADE sa fille et de + Jeanne BONNEFOT, ycelle + BONNEFOY fille et héritière de + Antoine BONNEFOY concernant une somme de 97l. pour les biens du dit + Antoine hypothéqués au le clergé du lieu pour la cause de deux obligations consenties par + Pierre BONNEFOY père du dit + Antoine du 05/12/1583 et du 18/12/1585 par + Me RUAT, partiellement remboursée à + Me Jean POULALHON curé de la Fage, oncle du dit Me Jean POULALHON jeune tel qu'il apparait dans une quittance du 05/12/1605 par Me VINCENT. Accord est trouvé entre les parties, le dit BOISSONNADE s'engage à payer au nom de ceux qui jouissent des biens des + pierre et Antoine BONNEFOY, 4l.7s. chaque année et pour ce, les dits biens demeureront hypothéqués au dit clrgé.	signé POULALHON
9508	1650/11/05	Acc.	La Fage St Julien	POULALHON Jean, prêtre BRINDIER Pierre	Il y a accord entre Me Jean POULALHON jeune, curé de la Fage comme ayant droit de + Antoine CONSTANT et de Gabrielle BRINDIER mariés et Pierre BRINDIER frère de la dite Gabrielle concernant la rémission d'une obligation de 42l. consentie à la dite Gabrielle par le dit curé. Pour solder l'affaire le dit Pierre BRINDIER s'oblige envers le dit Me POULALHON à payer 51l.	signé POULALHON
9777	1652/06/29	Q	La Fage St Julien Les Bessons	POULALHON Michel ASTRUC Antoine	Michel POULALHON du Puech del Mont confesse avoir reçu de Antoine ASTRUC son beau-frère de la Rochette 35l.2s. en moins de ses droits légitimes.	
9612	1651/09/20	T	St Chély d'Apcher	PRIEUR Marguerite vve GRAS Jean	à Antoine de GRAS son fils prieur de St Chély, à Marguerite et autre Marguerite de GRAS ses filles femmes du sieur Christophe MICHEL sieur du Roc et du Sieur Vitalis de MICHEL bachelier, à chacun et chacune 150l.; institue son H.U. Me Bernard de GRAS son fils, seigneur et baron de Linhac, conseiller du Roi au parlement de Toulouse.	cf : 9456
9610	1651/09/08	Q	St Chély d'Apcher	PROUZET André, tisserand SAVY Jean, tisserand	André PROUZET confesse avoir reçu de Jean SAVY son beau-frère, 18l. contenues au contrat de rémission du 02/03/1650	cf : 1750

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9465	1650/07/03	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne MICHEL Jacques, docteur en droit	Me Jean PROUZET d'Espouzolles vend à Me Jacques MICHEL, une "buge" contenant 20 cartonnades de terre pour 35l.	signé : MICHEL, PROZET
9522	1650/12/28	V	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	PROUZET Etienne POULALHON Jean	Me Etienne PROUZET vend à Jean POULALHON fils de Jean un champ contenant deux cartonnées de terre pour 8l.	signé PROZET
9596	1651/07/06	Acc.	Les Bessons	PROUZET Jean et REVERSAT Marguerite BRASSAC Antoine et REVERSAT Jeanne	par contrat du 29/09/1646 par moi notaire + Agnès EBLE a fait donation à Jeanne REVERSAT sa fille de 500l. y compris le leg fait auparavant en son T. par Me ALBET et par contrat du 15/11/1646 elle a donné en plus : une robe, un cotillon, une vache, 3 brebis..... Depuis le dite REVERSAT s'est mariée avec Antoine BRASSAC. Pour obtenir paiement le dit Antoine BRASSAC trouve accord avec Jean PROUZET et Marguerite REVERSAT mariés et tenant de biens de la dite + EBLE. Pour les deux donations la dite Marguerite REVERSAT paiera 450l. sous différentes formes précisées au contrat.	
9671	1652/03/10	Don.	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	PROUZET Louise	Louise PROUZET vve de Jean BRASSAC Vieux, portée d'amour cordial envers son fils Jean BRASSAC plus vieux et en récompense des bons et loyaux services qu'il en reçoit, fait donation à son dit fils de tous ses biens et droits sous réserve de payer à Jean, Guillaume, André, Catherine, Jeanne et Anne BRASSAC à chacun 5s., et de lui rendre les honneurs funèbre.	
9558	1651/03/31	Acc.	Marchastel	PRUNIERE Bernard PELEGRIN Guillaume	Accord est trouvé pour éviter procès entre Me Bernanr PRUNIERES procureur de Catherine VIDAL vve et héritière de + Me Pierre PRUNIERES et de Jacques PRUNIERES fils de la dite Catherine ycelle rentière de la baronnie de Marchastel d'une part et Guillaume PELEGRIN agissant en son nom et celui de ses frères Jean et autre Jean d'autre. les parties étant en litiges concernant les sommes dûes par le dit PELEGRIN et ses frères par obligations, arrentement, droits de lodz... Après comptes le dit Guillaume PELEGRIN s'engage à payer 300l. qui restent dûs	signé : PRUNIERE, PELEGRY

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9459	1650/06/11	Q	La Fage Montivernoux Marchastel	RABEYROLES Jean REMIZE Jean	Jean RABEYROLES confesse avoir reçu de Jean REMIZE son beau-frère, 30l.4s. et une robe en moins de la dot constituée à Marguerite REMIZE femme du dit RABEYROLES	mention de Pierre RABEYROLES père du dit Jean.
9586	1651/05/19	Sub.	St Chély d'Apcher	RAMADIER François, marchand AVIGNENT Jacques, bourgeois	Me François RAMADIER confesse avoir reçu de Sieur Jacques AVIGNENT 365l. contenue dans une obligation, contenant vente casuelle d'un pré, consentie par Me Vidal RAMADIER du Mazet à Me François RAMADIER par contrat du 02/05/1649 par Me VALENTIN (Rimeize), et subroge le dit AVIGNENT à la vente casuelle	signé AVIGNENT
9582	1651/05/03	V	St Chély d'Apcher	RAOUL Jacques, marchand BRESCHET Pierre, marchand	Jacques RAOUL vend à Sieur Pierre BRESCHET un champ contenant 5 cartonnées de terre pour 45l.	signé RAOUL
9537	1651/02/13	CM	Albaret Ste Marie	RAOUL Jean ALBARET Catherine	Jean RAOUL d'Arfeuille, fils de + Mathieu et de Jeanne VALENTIN d'une part et Catherine ALBARET du Masneuf, fille de + Bernard et de + Jeanne CHAULHAC, assistée d'Etienne ALBARET son oncle de la Vayssère, d'autre. La dite Jeanne ALBARET s'est constituée dot de tous ses biens	signé RAOUL
9454	1650/05/27	Tra.	Sernhac St Chély d'Apcher	RAOUL Jean, prêtre DUCROS Catherine	Mre Jean RAOUL prieur de Sernhac (évêché d'Uzes) procureur de Jean DUCROS son neveu, cordonnier, transporte par donation entre vifs à Catherine DUROC sœur du dit Jean, ses biens et droits paternels et maternels advenus au dit Jean par le décès de ses parents, consistant en 25l. et la moitié d'un jardin.	signé RAOUL
9747	1653/01/28	CM	St Chély d'Apcher Arzenc d'Apcher	RAOUL Vidal BOSSUGE Delphine	Vidal RAOUL d'une part et Delphine BOUSSUGE de Montcham fille de + Pierre et de + Philippe VIALAR d'autre. La dite BOUSSUGE s'est constituée dot de tous ses biens et droits. Pierre BOUSSUGE frère de la future constitue à sa sœur la somme de 40l. De même Jean BOUSSUGE plus vieux aussi frère de la future donne 40l. et Marguerite BOUSSUGE sa soeur lui donne 30l. et une vache pleine.	
9765	1653/06/02	Q	St Chély d'Apcher (Sarrus)	RAOUL Vidal BOSSUGE Delphine	Vidal RAOUL confesse avoir reçu de Delphine BOSSUGE sa femme 52l.12s. et une vache constituées par la dite BOSSUGE en son C.M.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9616	1651/09/25	Q	St Pierre le Vieux	RAYMOND Antoine PELISSE Catherine	.Antoine RAYMOND de Vareilles, en son nom et celui de Jeanne DURANT sa femme, confesse avoir reçu de Catherine PELISSE femme de Jean FOURNIER de Redon 63l. suivant acte du 04/12/1645 par Me Lesol (Figeac)	
9556	1651/03/30	Acc.	La Fage Montivernoux	RIEUTORT Jean MURET Pierre et ALDIN Jean	Il y a procès entre Jean RIEUTORT du POUGET mari de Catherine ALDIN et ses beaux-frères : Pierre MURET mari d'autre Catherine ALDIN et Jean ALDIN, concernant le paiement de la constitution faite à la dite Catherine femme du dit RIEUTORT en son C.M. du /02/1640 par Me RESCOUSSIER (la Fage). Pour mettre fin au procès accord est trouvé entre les parties moyennant une réévaluation de la dot à 347l.	
9689	1652/04/28	Acc.	St Alban sur Limagnole Rimeize	RIMEIZE Vidal GRAS Jean	Suite au contrat la vente d'un bois devant Me ROFFIAC (St Alban), que Vidal RIMEIZE de la Rouveire a fait à Jean GRAS de Fraissenoux, il y avait litige sur la plus-value et sur les cens et taille payés depuis la vente par le dit RIMEIZE. Pour éviter procès, le dit GRAS sera tenu de payer au dit RIMEIZE 43l. que ce dernier confesse avoir reçu.	
9601	1651/07/23	CM	Rimeize La Fage St Julien	ROCHE Antoine BONNEFOY Jeanne	Antoine ROCHE fils de Monteil fils de Denis et de Marguerite CHARBONNIER d'une part et Jeanne BONNEFOY d'Aubuges, fille de + Vidal et de Gonette MOURGUE, assistée de Jean BONNEFOY son frère, d'autre. Les dits Gonette MOURGUE et Jean BONNEFOY constitue Dot à la dite Jeanne 540l., une couverture, deux lindeuls, une vache..... dot 240l. seront payées le 01/03/1652 pour acquitter Guillaume GRIMAD de Monteil d'une obligation due par le dit Denis ROCHE. De même Denis ROCHE et Jeanne CHARBONNIER font donation au dit Antoine leur fils, de la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit leurs vies durant.	cf : 9676
9676	1652/03/15	Q	Rimeize La Fage St Julien	ROCHE Denis MOURGUE Gonette et BONNEFOY Jean	Denis ROCHE de Monteil, en son nom et celui d'Antoine ROCHE son fils, confesse avoir reçu de Gonette MOURGUE et Jean BONNEFOY d'Aubuges 300l., une vache, 5 brebis, 2 lindeuls en moins de la dot constituée à Jeanne BONNEFOY femme du dit Antoine en son C.M. par moi notaire.	cf : 9601

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9798	1653/10/10	Q	St Pierre le Vieux La Fage St Julien	ROCHE Guillaume TALON Marguerite	Guillaume ROCHE fils et donataire de Jean et de Catherine TALON ses père et mère confesse avoir reçu de Marguerite TALON vve de Pierre PAGES de Recoules, 150l. pour reste et entier paiement des 312l. du contrat d'accord sur la rémission des droits que la dite Marguerite TALON avait sur les biens de ses feux père et mère, contrat par Me HERMET	
9658	1652/01/22	V	Termes	ROUSSET André CHAULIAC Antoine, couturier	André ROUSSET vend à Antoine CHAULIAC un jardin contenant une cartonnade de terre pour 51l.	
9457	1650/05/29	Q	St Privat du Faux La Fage St Julien	ROUX Pierre POULALHON Guillaume	Pierre ROUX fils de Jean de Licennes, confesse avoir reçu de Guillaume POULALHON, son beau-frère de Chaulhac 52l. en moins de la dot constituée à Guillaumette POULALHON femme du dit ROUX en son C.M. par Me DUCROS (le Malzieu), ainsi que 6l. du leg fait par + Jeanne BONNEFOY à la dite Guillaumette en son T. du 17/04/1646 par moi notaire.	cf : 856
9595	1651/06/12	Q	St Privat du Faux La Fage St Julien	ROUX Pierre POULALHON Guillaume	Pierre ROUX fils de Licennes, confesse avoir reçu de Guillaume POULALHON, son beau-frère de Chaulhac 20l. en moins de la dot constituée à Guillaumette POULALHON femme du dit ROUX en son C.M.	cf : 856
9697	1652/05/26	Q	Les Bessons	RUAT Pierre BOUCHARENC Jean	Pierre RUAT de Treidos, mari de Gasparde BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean BOUCHARENC de la Rochette 4l.10s. et 3 agneaux, une vache et son veau, une robe en moins de la constitution faite à la dite Gasparde en son C.M.	
9523	1650/12/29	Q	Chastel (43) St Chély d'Apcher	SABATIER Agnès SABATIER Catherine	Agnès SABATIER de la Besseyre fille majeure de Guillaume confesse avoir reçu de Catherine SABATIER sa sœur, 20l. léguées par + Catherine BARTHONNIERE son ayeule en son T. par Me BOYER (Védrines)	
9565	1651/04/11	T	St Chély d'Apcher	SAINT FLOUR Jean, apothicaire	à Antoinette ST FLOUR sa fille 200l.; à Jean et PHILIPPE ST FLOUR ses fils, à chacun 100l.; institue Agnès SARRAZIN sa femme son H.U.	signé SAINT FLOUR
9553	1651/03/22	Acc.	St Chély d'Apcher	SAINT FLOUR Jean, apothicaire COLORUM Marguerite	Selon accord entre les parties, Marguerite COLORUM vve de Jean GALIN jouira de la cuisine basse sise derrière la boutique de la maison du dit ST FLOUR le temps que lui soient payées 150l. dûes par le dit ST FLOUR.	signé SAINT FLOUR

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9669	1652/03/08	V	St Chély d'Apcher	SAINT FLOUR Marguerite BONNET Anne	Marguerite SAINT FLOUR vve et héritière d'Antoine BONNEFOY vend à demoiselle Anne BONNET vve de + Jacques MICHEL, vivant bourgeois de la ville, le reste d'un pré sis aux Bessons contenant deux charretées de foin pour 50l. destinées aux honneurs funèbres de son mari et à la nourriture de ses enfants.	
9511	1650/11/10	Q	St Chély d'Apcher	SAINT LATGIER Jeanne et Anne SOULLIER Pierre, marchand	Jeanne et Anne SAINT LATGIER filles majeures de + Privat ST LATGIER et de + Antoinette SOULLIER confessent avoir reçu de Pierre SOULLIER leur oncle 63l. desquelles + Isabeau SOULLIER et le dit Pierre SOULLIER étaient engagés envers Jeanne et Anne ST LATGIER, pour leremboursement par Jean BONHOMME du recouvrement de la maison de la rue del Chastel.	
9512	1650/11/21	Q	Rimeize (Saroulhet)	SARRAZIN Marguerite CHASTANG André	Marguerite SARRAZIN vve de Jean PARENT confesse avoir reçu d'André CHASTANG mari de Catherine SARRAZIN fille de + Jacques 140l. contenues dans la constitution faite à la dite Marguerite SARRAZIN par + Catherine BRASSAC sa mère et par + Jacques SARRAZIN père de la dite Catherine, en son C.M. reçu par Me VALENTIN (Rimeize)	
9580	1651/05/02	Q	St Chély d'Apcher	SARRAZIN Philippe BRESCHET Pierre, marchand	Philippe SARRAZIN fils de + Me Pierre SARRAZIN marchand, confesse avoir reçu de Sieur Pierre BRESCHET son beau-père 250l. pour fin et entier paiement de la constitution faite à Jeanne BRESCHET sa fille en son C.M. par Me CONORTON.	signé SARRAZIN
9769	1653/06/08	Sub.	St Chély d'Apcher Les Bessons	SARRAZIN Pierre, tanneur BOULET Durand	Pierre SARRAZIN héritier de François DOUBLE, héritier de Claude DOUBLE, subroge à ses lieux et places Durand BOULET de Veyres pour 10l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9561	1651/04/10	Tra.	Rimeize Blavignac	SARRAZIN, filles de + Jean SARRAZIN SARRAZIN Catherine	Catherine SARRAZIN vve de Jean BRASSAC, Antoinette SARRAZIN représentée par Jean MIALHANE son mari, Marguerite SARRAZIN de Rouveyret paroisse de Blavignac et autre Marguerite SARRAZIN de la Veyssère représentée par Jacques SARRAZIN son tuteur, filles de + Jean SARRAZIN originaire de Sarroulhet et décédé à Rouveyret transporte à Catherine SARRAZIN femme d'André CHASTANG de Sarroulhet leurs droits sur les biens du dit + Jean SARRAZIN et ceux que celui-ci avait sur les biens de + Catherine BRASSAGUE sa mère et ayeule des dites filles, le tout pour 95L	
9788	1653/08/31	Sub.	St Chély d'Apcher Les Bessons	SAVY Isabeau NOZEYRETTE Guillaume	Isabeau SAVY vve de + Pierre BOYER couturier subroge Guillaume NOZEYRETTE de Treidos aux droits que + pierre BOYER avait sur un champ sis à Treidos pour 6l.	
9532	1651/02/01	Q	Les Bessons	SAVY Pierre VALENTIN Hélix et ROUVIERE Jean	Pierre SAVY confesse avoir reçu d'Hélix VALENTIN vve de Poncet EBLE et de Jean ROUVIERE son beau-fils, 325l., 4 brebis et leurs agneaux, une vache, en moins de la dot constituée à Agnès EBLE femme de Jean SAVY fils et donataire du dit Pierre. Le dit Pierre confesse aussi avoir reçu une vache donnée à la dite Agnès en son C.M. par Guillaume COUDERC son oncle.	
9722	1652/09/14	Q	Les Bessons	SAVY Pierre et Jean ROUMIER Jean	Pierre et Jean SAVY confessent avoir reçu de Jean ROUMIER 90l. en moins de la constitution faite à Agnès EBLE en son C.M. avec Jean SAVY par moi notaire.	
9498	1650/10/18	V	Brion	SEGUIN Gaspard, laboureur SEGUIN Gaspard, prêtre	Gaspard SEGUIN vend avec faculté de rachat de 3 ans, à Me Gaspard SEGUIN contenant une journée de faucheur, pour 27l.	
9677	1652/03/17	V	La Chaze de Peyre Fau de Peyre	SEGUIN Jacques et Etienne CHASTANG Catherine et PAGES Antoine	Jacques et Etienne SEGUIN (?) père et fils de lasbros vendent à Catherine CHASTANG vve de + Guillaume PAGES et à Antoine PAGES, mère et fils de Rimeizette un bois contenant 10 cartonnées de terre pour 47l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9745	1653/01/27	Cod.	St Chély d'Apcher (Fosses)	SOULPIN Jean	Jean SOULPIN a fait testament le 05/05/1641 par moi notaire et fait leg à Jean, autre Jean, Anne et Charlotte SOULPIN ses enfants et institué Pierre SOULPIN son fils aîné son H.U. Depuis il a fait donation au dit Pierre de la moitié de ses biens lors de son mariage, de même il a fait constitution à Jean plus âgé , Anne et Charlotte SOULPIN en leurs C.M., et pour éviter procès entre-eux le dit SOULPIN fait un codicile comme suit : en premier lieu il révoque les legs fait à Jean plus âgé, Anne et Charlotte SOULPIN les ayant suffisamment dotés dans leurs C.M., maintien le leg de 300l. fait à Jean SOULPIN plus jeune qui est à marier, et de plus lui donne un mulet, une vache; lègue à Anne et Charlotte SOULPIN ses filles à chacune 5s.; à Catherine SOULPIN sa filieule, fille de Jean SOULPIN son fils de Prunières, une brebis; de même à Jean BONNEFOY son filleul, fils de sa fille Anne de Mazeyrac; confirme l'institution de Pierre SOULPIN son fils aîné comme H.U.	
9789	1653/09/15	Q	St Chély d'Apcher Aumont Aubrac	SOULPIN Jean et Pierre DALLO Antoine, praticien	Jean et Pierre SOULPIN père et fils de Fosses confessent avoir reçu de Sieur Antoine DALLO 150l. en moins du contrat passé entre les parties le 28/11/1651 deavant Me HERMET	signé (P)SOULPIN, DALLO
9579	1651/05/01	V	St Chély d'Apcher	TALON Antoine, marchand CISSAC Antoine, coururier	Me Antoine TALON vend à Me Antoine CISSAC un chazal de maison avec jardin sis rue du Chastel, pour 30l.	
9589	1651/05/22	Q	St Chély d'Apcher	TALON Antoine, marchand MICHEL de Vitalis	par contrat du 29/09/1642 devant + me R. ALBET, Antoine TALON a acquis de + Jean BOUCHARENC de Treidos un pré pour 220l. Par autre Contrat Me Vitalis de MICHEL a acquis du dit TALON le dit pré. Ce pour quoi le dit TALON confesse avoir reçu de Me Vitalis de MICHEL 20l. de principal et 16l. de droit de lodz	mention de Pierre BOUCHARENC de Treidos. Signé MICHEL
9762	1653/05/11	Q	Rimeize St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jean	Pierre TARDIEU confesse avoir reçu de Jean PONSONNAILLE son beau-frère de Sarroul 100l., 2 couvertures et 2 linceuls en moins de la constitution faite à Jeanne PONSONNAILLE en son C.M. par moi notaire.	signé TARDIEU

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9681	1652/04/02	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeisenc mari de Jeanne PONSONNAILLE, confesse avoir reçu de Jean PONSONNAILLE son beau-frère de Sarroul, 500l. En moins de la constitution faite à la dite Jeanne en son C.M. par moi notaire.	cf : 9661 signé TARDIEU
9661	1652/02/13	CM	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jeanne	Piere TARDIEU de Rimeizenc, fils de + Jean d'une part et Jeanne PONSONNAILLE de Sarroul, fille de + Jean et de Jeanne SAVOYE d'autre. Ladite Jeanne PONSONNAILLE s'est constituée dot de 240l. léguée par son père et de 60l. Léguées par + Jeanne SAVOYE sa tante. La dite Jeanne SAVOYE mère de la future lui donne 800l., 4 robes, 2 couvertures, 6 brebis, une vache garnie..... que Jean PONSONNAILLE fils et donataire de la dite SAVOYE s'oblige à payer.	signé TARDIEU cf : 9681, 9700
9700	1652/05/30	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeisenc mari de Jeanne PONSONNAILLE, confesse avoir reçu de Jean PONSONNAILLE son beau-frère de Sarroul, 100l., une vache et son veau, 6 brebis, une robe en moins de la constitution faite à la dite Jeanne en son C.M. par moi notaire.	signé TARDIEU cf : 9661
9796	1653/10/09	CM	St Chély d'Apcher	TAVERNIER Jean, tisserand BOUCHARENC Madeleine	Jean RAVERNIER fils de + Antoine maréchal, d'une part et Madeleine BOUCHARENC fille de + Vidal et + Catherine COLOMB d'autre. La dite Madeleine BOUCHARENC s'est constituée dot de tous ses biens et droits et de plus de 60l. de son industrie. Antoine BOUCHARENC plus vieux frère de la future lui donne la moitié de sa part et portion des meubles ayant appartenus à ses feux père et mère. De même Antoine et Noël BOUCHARENC autres frères de la future lui donne chacun la moitié de leurs portions des meubles délaissés par leurs + parents. Antoinette BOUCHARENC femme de Jean FROMENT, soeur de la future, fait comme ses frères.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9439	1650/ 0/10	Q	Bacon l'Eglise	TEISSEDRE Antoine GARDELLE Barthélémy	Antoine TEISSEDRE fils de + Barthélémy du Bacon Vieux confesse avoir reçu de Barthélémy GARDELLE son beau-frère 282l. Dont les 272l. pour l'obligation consentie au Sieur MICHEL, en moins du leg testamentaire fait par + Jean GARDELLE à Isabeau GARDELLE sa fille, femme du dit TEISSEDRE et soeur du dit Barthélémy GARDELLE.	
9426	1650/04/04	Obl.	Bacon l'Eglise	TEISSEDRE Robert POULALHON Antoinette	Robert TEISSEDRE confesse devoir à Antoinette POULALHON femme de Claude PELEGRIN 26l. pour vrai et réel prêt.	
9629	1651/10/25	Acc.	Termes (Chantejal)	TEISSEDRE Vidal MOURGUE Jean	suite à deux procès entre Vidal TEISSEDRE et Jean MOURGUE son beau-frère pour lesquels les officiers ordinaires de Montaleyrac avaient rendu sentence favorables au dit TEISSEDRE, et à l'appel devant la Cour de Nîmes fait par le dit MOURGUE, concernant l'occupation de pâturage, de bois et d'étable, les parties pour mettre fin à l'affaire trouvent accord. Les parties reconnaissent la sentence des officiers de Montaleyrac et en remplacement des dits pâturage et bois d'autres pièces sont abillés au dit TEISSEDRE moins un cartonnée de terre pour rembourser le dit MOURGUE des tailles par lui payées.	mention d'Anne BREUGER femme du dit TEISSEDRE.
9458	1650/06/09	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	TEISSIER Pierre, chaudronnier MOURGUE Gonnelle et BONNEFOY Jean	Me Pierre TESSIER mari d'Agnès BONNEFOY confesse avoir reçu de Gonnelle MOURGUE et de Jean BONNEFOY mère et fils d'Aubuges 190l. et une robe comme reste et entier paiement de la constitution faite à la dite Agnès en son C.M. du 27/01/1642 par Me MOUSSIER.	
9605	1651/07/27	V	St Chély d'Apcher	TERMES de Isabeau LAFITTE Louis, tisserand	Isaveau de TERMES (?) vve de Jean BRESCHET marchand, vend à Louis LAFITTE un escousson de champ pour 52l.	
9760	1653/05/05	Q	St Just (15) (la Fage du Recoux)	TEYSSSEDRE Antoine PELEGRIN Jean	Antoine TEYSSSEDRE confesse avoir reçu de Jean PELEGRIN 37l. sur les 60l. de l'obligation ci-dessus	
9665	1652/02/23	T	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	THOZERY Jean vieux	à Jeanne BORRIER sa femme nourriture, entretien et habitation avec son héritier sa vie durant; à Jean THOZERY son fils aîné 5s.; à Vidal THOZERY son fils 18l.; institue Jean THOZERY plus jeune son fils, son H.U.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9576	1651/04/29	Acc.	St Chély d'Apcher	TOURNIER Jacques AMOUROUX Vidal, charpentier	Il y a accord entre Jacques TOURNIER plus vieux fils de + Jean, maréchal, et Vidal AMOUROUX fils et donataire de Marguerite TOURNIER, pour mettre fin au procès existant entre-eux concernant un jardin et uen maison. Le dit TOURNIER transporte au dit AMOUROUX tous ses droits sur le jardin et réciproquement le dit AMOUROUX transporte au dit TOURNIER tous ses droits sur la maison.	signé AMOUROUX
9571	1651/04/13	CM	Le Malzieu St Chély d'Apcher	TREBUCHET Bertrand, docteur en droit CHALVET de Anne	Me Bertrand TREBUCHET seigneur en partie de Marsilhac fils de Me Pierre TREBUCHET notaire, d'une part et demoiselle Anne de CHALVET vve de + Sieur Jean ROUZIERE, fille de Jean CHALVET et de Charlotte de BILHERES d'autre. La dite demoiselle Anne de CHALVET s'est constituée dot de tous ses biens. Le dit Sieur TREBUCHET pour témoigner de l'affectionqu'il a pour le demoiselle de CHALVET lui fait donation de 1800l., de plus au cas où la demoiselle survive au dit Sieur, elle jouira sa vie durant à titre d'usufruit d'une chambre garnie. De plus les dits futurs on programmé le mariage d'un fils du premier vmariage du Sieur TREBUCHET avec Hélix ROUZIERE troisième fille d'Anne de CHALVET, et pour ce le dit Sieur fera donation au fils qu'il choisira du 1/4 de ses biens et la dite demoiselle constituera à sa fille Hélix dot de 500l.	présence de Me Jean CHALVET, prêtre, frère germain de la future, de Jacques CHALVET oncle de la future signe : (B)TREBUCHET, Anne de CHALVET, (P)TREBUCHET, (J)CHALVET, de BILLIERES.....
9423	1650/03/27	Q	Les Bessons	TUFFERY Anne et LAFON Pierre MATHIEU Catherine et BOUCHARENC Jean	Anne TUFFERY et Pierre LAFON mère et fils de Barbus confessent avoir reçu de Catherine MATHIEU et Jean BOUCHARENC mère et fils de la Védrine 120l., une couverture, deux linceul..... en déduction de la dot faite à Jeanne BOUCHARENC femme du dit LAFON en son C.M. par moi notaire.	
9430	1650/04/23	Q	Rimeize Les Bessons	VALENTIN Barthélémy, notaire NEYRAGUET Bertrand	Me Barthélémy VALENTIN et Bertrand NETRAGUET de Combret, natif du diocèse de Rodez, ont fat compensations et quittances respectives. Me Barthélémy VALENTIN a acquité le dit NEYRAGUET d'une obligation de 440l. consentie par + Jean REVERSAT de Combret et le dit NEYRAGUET a acquité le dit Me VALENTIN des dépens, dommages et intérêts obtenus de la Cours de Toulouse.	signé VALENTIN

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9532	1651/02/01	Q	Les Bessons Aumont Aubrac	VALENTIN Hélix et ROUVIERE Jean VALENTIN Jean	Hélix VALENTIN vve de Poncet EBLE et Jean ROUVIERE son beau-fils, confessent avoir reçu de Jean VALENTIN du Crozet 100l. en moins de la dot constituée à la dite Hélix VALENTIN en son C.M. La dite somme devant être employée à payer le dot d'Agnès EBLE fille de la dite Hélix VALENTIN.	signé (J) VALENTIN
9677	1652/03/19	V	St Chély d'Apcher	VALENTIN Jean CAILA Jacques, prêtre	acte de ventes respectives entre Jean VALENTIN de Brassac et Me Jacques CAILA docteur en médecine de champs. Après le détails des opérations liées a d'autres contrat : d'obligation, de vente avec rachat... le dit VALENTIN reste redevable envers le dit Me CAILA de 171l.	mention d'autre Jean VALENTIN d'Arcomie, frère du dit Jean VALENTIN signé : CAILA, VALENTIN
9756	1653/05/01	Don.	Fontans (Chabannes)	VALENTIN Marguerite VALENTIN jacques, Jacques et Jean	Marguerite VALENTIN fille de + Barthélémy et de + Jeanne QUETTE fait donation à ses neveux : Jacques VALENTIN plus vieux de Grezeyres par. de St Alban, autre Jacques VALENTIN couturier de Chabannes, à Jean VALENTIN plus jeune, frères, du leg fait à la dite Marguerite VALENTIN par la dite + QUETTE sa mère en son T. par Me VALENTIN (Rimeize). Par le même contrat la dite VALENTIN donne au dit Jacques VALENTIN couturier tous ses biens et droits qu'elle pourrait avoir sur les biens du dit + Barthélémy VALENTIN. Les dites donations faite sous la réserve d'usufruit sa vie durant et d'être nourrie et entretenue par les donataires sa vie durant.	
9726	1652/09/22	Q	Rimeize Apcher	VALY Antoine DELCROS Jean	Antoine VALY confesse avoir reçu de Jean DELCROS son beau-frère, 36l. et une robe en moins de la dot constituée à Jeanne DELCROS femme du dit VALY	
9626	1651/10/19	Tra.	Blavignac Albaret Ste Marie	VEDRINE Vidal VEDRINE Jean	Vidal VEDRINE de Rouveyret comme mari de Jeanne VEDRINE transporte à Jean VEDRINE son beau-frère de la Roussille les biens appartenant à sa femme venant de la succession d'autre + Jean VEDRINE son frère pour 40l.	
9524	1651/01/20	V	Les Bessons	VEYLET Antoine BOUCHARENC Pierre	Antoine VEYLET de Veyres vend à Pierre BOUCHARENC plus jeune de Veyres.....	contrat annulé

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9475	1650/08/02	T	St Chély d'Apcher	VIERN Françoise	à Pierre, Georges, Jean et autre Pierre BOUDON ses fils, à chacun 50l.; à Marguerite et Louise BOUDON ses fils, à chacune 350l.; institue Me Raymond BOUDON, teinturier, son mari, son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	
9433	1650/04/27	Obl.	St Chély d'Apcher	VIGAN Pierre, marchand CHOPIN Mathieu	Me Pierre VIGAN confesse devoir à Me Mathieu CHAPIN 90l. pour remboursement de tous frais, dépens et intérêts fournis par le dit CHOPIN au procès pendant	mention de + Pierre VIGAN père du dit VIGAN signé : VIGAN
9609	1651/08/28	Acc.	Les Bessons (Lisle)	VIGER Claude VIGER Antoine	Il y a accord pour éviter procès entre Claude et Antoine VIGER frères concernant les biens délaissés par + catherine PELISSE leur mère décédée ab intestat et constitués d'une métairie sise à Lisle. Le dit Claude renonce à ses droits paternels et maternels moyennant 160l.	mention de + Anné VIGER père des dits Claude et Antoine.
9798	1653/10/13	Q	Termes St Just (15)	VIGOUR Jacques PORTEFAIX Pierre	Suite au mariage d'Antoine PORTEFAIX de St Just et de Guillaumette VIGOUR de Termes, la dite VIGOUR n'ayant pas d'enfant du mariage, a désiré se retirer de la maison du dit PORTEFAIX d'autant que le dit PORTEFAIX a marié son fils Pierre dans la maison et qu'il s'y trouve de nombreux enfants tant du premier mariage du dit Antoine PORTEFAIX que du dit Pierre PORTEFAIX. La dite VIGOUR étant déjà retirée chez son frère Jacques, de Fenestres, le dit PORTEFAIX a proposer de lui restituer les sommes réservées en son C.M. A cette cause Jacques VIGOUR en son nom et celui de Guillaumette sa soeur, confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX 40l. en déductions des sommes que le dit Antoine peut avoir eu et reconnu de la dot de la dite Guillaumette et le surplus à raison de 30l./an jusqu'à fin du paiement de ce qui se trouvera reconnu.	